



RAPPORT D'ACTIVITÉS
Communauté d'Agglomération
du Pays de Saint-Omer

Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer

2 rue Albert Camus 62 968 LONGUENESSE CEDEX | 03 74 18 20 00

www.ca-pso.fr

contact@ca-pso.fr

Directeur de la publication : Laurent Denis

Rédactrice en chef : Claire Miersman

Rédacteurs : Directions de la CAPSO

Conception graphique et mise en page : Hélène Dilly

Photos : © CAPSO sauf mentions contraires

Imprimeur : Imprimerie Hechter

Tirage : 330 exemplaires

Retrouvez le rapport d'activités sur le site de l'agglomération : www.ca-pso.fr



imprimé sur
du papier recyclé CITEO



EDITO



Ce rapport d'activités 2024, reste dans la continuité des actions décidées en 2020 dans le cadre du projet de territoire.

Cependant j'ai la lourde tâche de succéder à mon collègue Joël DUQUENOY, Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer qui nous a quittés brutalement en avril 2025. Il n'est pas aisé de se réjouir d'un bilan, aussi positif soit-il dans de telles circonstances.

En 2024, les projets structurants comme le port de plaisance à Aire-sur-la-Lys ou la maison du patrimoine à Saint-Omer ont ouvert leurs portes et accueilli leurs premiers visiteurs.

L'année 2024 aura aussi été celle de l'adaptation du projet de territoire afin de répondre notamment aux conséquences des inondations qui nous ont encore touchés en janvier 2024.

Les élus et les équipes ont su, une nouvelle fois, se mobiliser pour apporter des réponses adaptées, œuvrer pour l'intérêt collectif, sécuriser notre population et garantir la pérennité de nos entreprises.

Ce rapport 2024 retrace une activité riche et variée, à la hauteur d'une agglomération forte de multiples compétences. Une action quotidienne qui permet de rester un territoire attractif et proche de ses habitants.

Je vous invite à découvrir ou redécouvrir notre travail collectif.

Bonne lecture,

Laurent DENIS
Président de la Communauté
d'Agglomération
du Pays de Saint-Omer

La rédaction de ce rapport d'activités répond à l'obligation légale du 12 juillet 1999 qui demande au Président de l'EPCI d'adresser annuellement au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de la Communauté d'agglomération.



1. LA CAPSO, UNE AMBITION COLLECTIVE

06

Etat d'avancement et ajustements du projet de territoire 2020-2026

La gouvernance au service du territoire

Organisation

Des moyens d'action

Les ressources humaines

Le patrimoine communautaire

Les affaires juridiques

Les finances

La communication



2. RETOUR EN IMAGES SUR LES FAITS MARQUANTS 2024

24



3. DES PROJETS STRUCTURANTS

28

La Maison du Patrimoine à Saint-Omer

Le Moulin Mannessier à Fauquembergues



4. LA CAPSO SOLIDAIRE

32

L'habitat, l'urbanisme et le renouvellement urbain : des choix structurants

Le développement social : un nouvel engagement partenarial pour le mieux-vivre des habitants

La politique de la ville, la solidarité au cœur des projets

La petite enfance un service sécurisé et de qualité



5. LA CAPSO ENTREPRENANTE

46

Une action économique tournée vers l'emploi et l'accompagnement des entreprises

Une volonté de préservation du commerce de centre-ville /centre-bourg

L'enseignement supérieur, vers un véritable campus universitaire du Pays de Saint-Omer

Le tourisme

Un territoire de culture créatif et exemplaire

Des pratiques sportives pour tous



6. LA CAPSO ENGAGÉE DANS LES TRANSITIONS

62

Une année de consolidation pour notre développement numérique

Une offre de transport diversifiée et présente sur l'ensemble du territoire

Un territoire en action pour accélérer et accompagner la transition énergétique et écologique



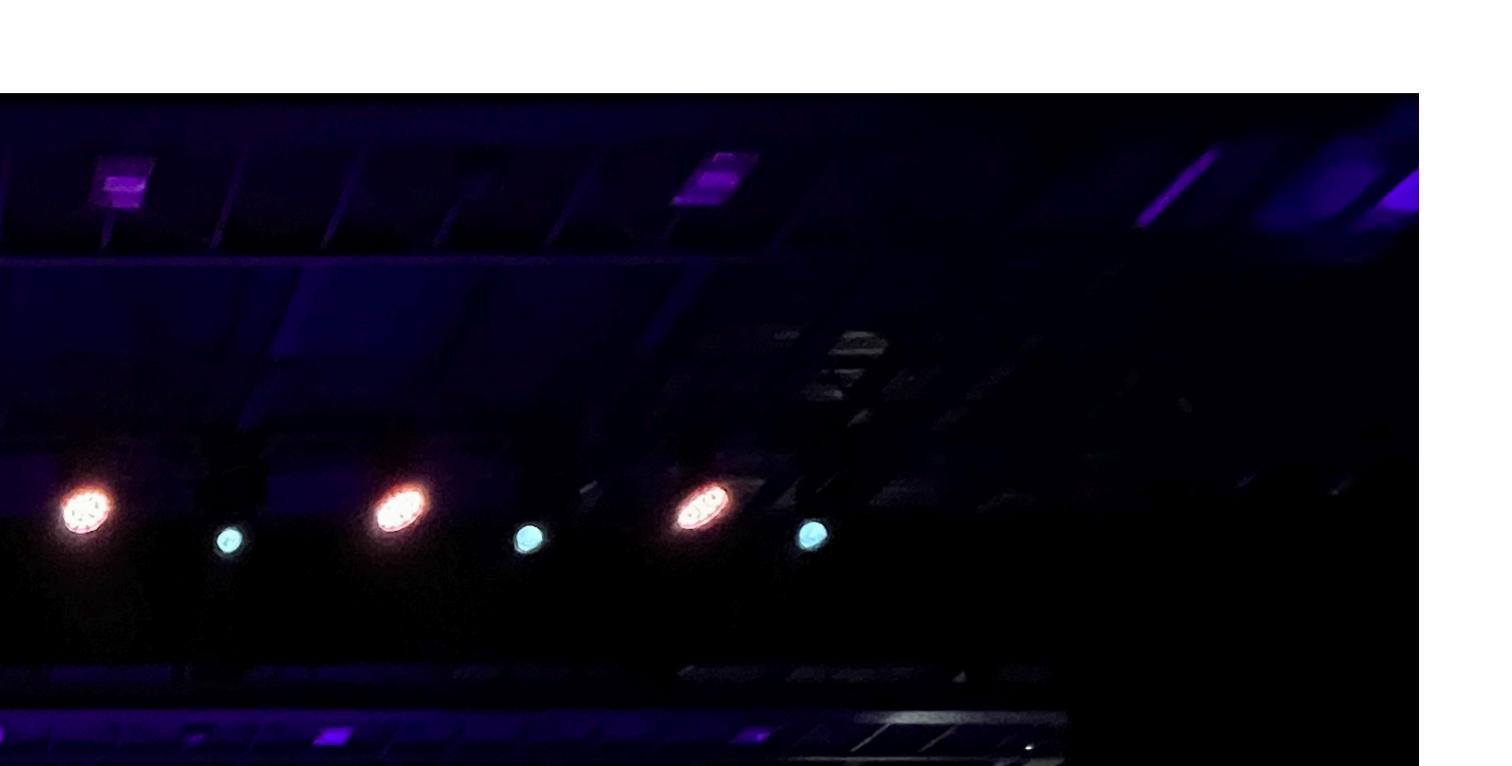
7. LES SERVICES DU QUOTIDIEN

72

La maîtrise du cycle de l'eau et l'assainissement, un service du quotidien et une planification dans la durée

La gestion des déchets, entre réactivité, proximité et optimisation





01.

LA CAPSO, UNE AMBITION COLLECTIVE





ETAT D'AVANCEMENT ET AJUSTEMENTS DU PROJET DE TERRITOIRE 2020-2026

En septembre 2021, la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer a adopté son projet de territoire 2020-2026, structuré autour de 193 actions et de deux grandes ambitions transversales : l'attractivité du territoire et la proximité avec les usagers.

Trois ans après son lancement, et dans un contexte marqué par des événements majeurs – notamment la crise énergétique liée à la guerre en Ukraine et les inondations importantes de fin 2023 – l'agglomération a engagé un temps d'évaluation et d'adaptation de son projet de territoire.

En novembre 2024, deux rencontres ont réuni l'ensemble des élus municipaux du territoire. Elles ont permis de dresser un bilan d'étape, de présenter les actions réalisées ou en cours, ainsi que de proposer des ajustements au regard des nouveaux enjeux. Ces évolutions ont été validées lors du Conseil communautaire de décembre 2024.

A la fin de l'année 2024, 90% des actions prévues ont été réalisées ou bien avancées, couvrant 16 thématiques : aménagement, mobilité, habitat, économie et emploi, commerce, innovation et numérique, tourisme, formation et enseignement supérieur, culture, sport, petite enfance, développement social, déchets, eau, environnement, transition écologique, relation à l'utilisateur - attractivité.

Pour répondre à de nouveaux besoins identifiés – notamment à la suite des inondations de 2023 et au développement du Dunkerquois qui génère des impacts à l'échelle du territoire – 27 nouvelles actions ont été intégrées au projet. Parallèlement, 7 actions seront reportées au mandat suivant ou abandonnées, parmi lesquelles la réhabilitation de la piscine d'Arques et celle du VVF de Salperwick.

Le projet de territoire s'incarne également à travers la mise en oeuvre de projets structurants emblématiques : la Maison de l'Habitat et la maison du patrimoine à Saint-Omer, le port de plaisance à Aire-sur-la-Lys, le moulin Mannessier et Enerlya - maison de la CAPSO à Fauquembergues.



53 communes

543 km²

104 320 habitants

194

actions retenues dans le **projet de territoire**

+

27

nouvelles actions ajoutées



90%

d'actions réalisées ou en cours de réalisation



LA GOUVERNANCE AU SERVICE DU TERRITOIRE (situation 2024)

Les instances communautaires

Le **Conseil communautaire** est composé de 94 membres titulaires et 45 membres suppléants issus des conseils municipaux des communes membres. Le Conseil décide, par ses délibérations, des politiques et actions de la CAPSO. A la suite des élections municipales et communautaire de mars et juin 2020, ces conseillers communautaires ont été installés lors de la séance du 15 juillet 2020. Le Président et les membres du bureau ont été élus au cours de cette même séance.

Le **Bureau communautaire** est composé du Président, de 13 vice-présidents et de 15 conseillers délégués depuis l'élection du nouvel exécutif. Il a reçu délégation du Conseil pour prendre des décisions sur certaines affaires. Il joue également un rôle consultatif en rendant des avis sur les projets de délibérations soumis au Conseil.

Les **commissions thématiques**, au nombre de 4 pour couvrir le champ des compétences de l'agglomération, émettent un avis sur les projets délibératifs qui seront ensuite soumis à l'approbation du Bureau et/ou du Conseil. Elles se réunissent en début de chaque cycle délibératif. Une commission générale peut compléter le cycle pour venir conforter la décision de certains sujets stratégiques avant le Conseil communautaire.

La **Conférence des Maires** réunit, au moins quatre fois par an, le Président, les Maires ainsi que les membres du bureau afin d'échanger sur les orientations des politiques communautaires et sur les projets structurants. C'est également un lieu de coordination des actions entre les communes et l'agglomération.

Des conférences territoriales sont également organisées chaque année à une plus petite échelle. Elles sont un espace de discussion entre l'agglomération et les communes et associent également des élus municipaux.

Les modalités de gouvernance et le rôle de ces instances décisionnelles sont désormais précisées dans un pacte de gouvernance élaboré entre la CAPSO et les communes membres. Ce pacte garantit la bonne articulation des instances en visant l'efficacité dans la prise de décision et donner toute sa place au débat démocratique en développant la relation de confiance avec les communes.



94
conseillers titulaires

45
conseillers
suppléants



12
vice-présidents
&
15 conseillers
délégués



407
délibérations

238
décisions
administratives de
bureau

115
décisions du
Président

Composition du conseil communautaire (situation au 31/12/2024)

EN GRAS : LES MAIRES DES COMMUNES

AIRE-SUR-LA-LYS :

Jean-Claude DISSAUX,
Christine CATTY, Gérard
OBOEUF, Florence WOZNY,
David WOJTKOWIAK, Odile
BAUDEQUIN, Michel BOULET,
Didier RYS

ARQUES :

Benoît ROUSSEL, Hélène
FAYEULLE, Joël DUQUENOY,
Christine COURBOT,
Jean-Pierre LAMIRAND,
Sébastien BERNARD,
Corinne REANT, Caroline
SAUDEMONT

AUDINCHUN :

Samuel DUBELLY
Suppléant : Raphaël TANFIN

AVROULT :

Isabelle LEMAIRE,
(suppléant : Jean-Marie
BONNIERE)

BAYENGHEM-LEZ- EPERLECQUES :

Jean-Michel BOUHIN,
(suppléante : Murielle
DELEZOIDE)

BEAUMETZ-LEZ-AIRE :

Auxence WIGNERON,
(suppléant : Gilles DEFEBVIN)

BELLINGHEM :

Françoise VASSEUR,
(suppléant : Dominique
PRUDHOMME)

BLENDECQUES :

Rachid BEN AMOR, Daniel
LOUCHET, David CAPITAINE,
Valérie DUCHATEL

BOMY :

Alain DEBLOCK,
(suppléant : Michel BENDRE)

CAMPAGNE-LEZ- WARDRECQUES :

Benoît AGEORGES
(suppléante : Corine BLANQUART)

CLAIRMARAIS :

Damien MOREL,
(suppléant : Francis FLAJOLET)

COYECQUES :

Pascal DELFORGE,
(suppléante : Nathalie DUMONT)

DELETTES :

Alain MASSEZ,
(suppléante : Gisèle RINGOT)

DENNEBROEUQ :

Christian CRUNELLE,
(suppléant : Georget
WAREMBOURG)

ECQUES :

Brigitte MERCHIER,
(suppléante : Daniel NOURRY)

ENQUIN-LEZ-GUINEGATTE :

Hervé DUPONT
(suppléante : Michèle LALOY)

EPERLECQUES :

Laurent DENIS, Sophie Warot

ERNY SAINT-JULIEN :

Jean Claude DUPONT
(suppléant : Damien DUCRISTEL)

FAUQUEMBERGUES :

Alain MEQUIGNON,
(suppléante : Cathy DIEUDONNE)

FEBVIN PALFART :

Jean-Luc EVRARD
(suppléant : Michaël NAYET)

FLECHIN :

Jacqueline DUMETZ,
(suppléant : Michel BULOT)

HALLINES :

Christine SEILLIER
(suppléant : Christian COEUGNEIT)

HELFAUT :

Francis MARQUANT,
(suppléante : Carole BUTIN)

HEURINGHEM :

Jean-Paul LEFAIT (suppléante :
Valérie VERNE)

HOULLE :

Hervé BERTELOOT,
(suppléante : Audrey
CREVECOEUR)

LAIRES :

Eric LAGACHE,
(suppléante : Amélie RHODON)

LONGUENESSE :

Christian COUPEZ, Delphine
DUWICQUET, Stephen MOUND,
Marie-Paule POUCHAIN-FAVIER,
Eric FOULON, Florence NIVERT,
Olivier BRUNET, Chantal LEVRAY,
Huguette DEWINTRE

MAMETZ :

Laurence FENES (suppléant
Dominique MAES)

MENTQUE-NORTBECOURT :

Christian TERNINCK,
(suppléant : Jean-François
NARED)

MERCK-SAINT-LIEVIN :

Philippe HOCHART
(suppléant : Christian MARCANT)

MORINGHEM :

Christophe CORNETTE,
(suppléant : Gérard
DASSONNEVILLE)

MOULLE :

Véronique BRIOIS,
(suppléant : Dominique BAYARD)

NORDAUSQUES :

Gilles DEBOVE
(suppléante : Sabine DUCROCQ)

NORT-LEULINGHEM :

Jean-Marie BRAME,
(suppléant : Guy VITSE)

QUIESTEDE :

Alain TELLIER,
(suppléant : Gilles CALLEWAERT)

RACQUINGHEM :

Jean-Luc DEMAIRE,
(suppléante : Sabine CLERMONT)

RECLINGHEM :

Joël ROLIN,
(suppléant : Arnaud DANEL)

RENTY :

Jean-Marc FINDINIER
(suppléant : Frédéric FUSILLIER)

ROQUETOIRE :

Véronique BODIN
(suppléante : François HENNERON)

SAINT-AUGUSTIN :

René ALLOUCHERY,
(suppléant : Benoît
DEHURTEVENT)

SAINT-MARTIN-D'HARDINGHEM :

Bertrand PRUVOST,
(suppléant : Albert CARPENTIER)

SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM :

Patrick TILLIER, Virginie BRIOT,
Franck Foulon, Marie-Agnès
LAMOTTE

SAINT-OMER :

François DECOSTER,
Muriel VOLLE, Frédéric SABLON,
Céline LAPACZ, Bruno HUMETZ,
Christine VANDESTEENE,
Jonathan TRUANT, Céline-Marie
CANARD, Caroline BERTHELEMY,
Christophe MOLIN,
Francis DOYER, Hélène
JASKOWIAK

SALPERWICK :

Michel MARTINOT,
(suppléant : David
DECOVEMACKER)

SERQUES :

Etienne CAZIN
(suppléante : Fabienne CARRE)

THEROUANNE :

Alain CHEVALIER,
(suppléante : Andrée DEZEQUE)

THIEMBRONNE :

Didier DEWAMIN
(suppléant : Benoît PALFART)

TILQUES :

Patrick BEDAGUE,
(suppléante : Fabienne KIELINSKI)

TOURNEHEM-SUR-LA-HEM :

Jean-Paul VASSEUR
(suppléante : Laëtitia BREBION)

WARDRECQUES :

Louis CAINNE,
(suppléante : Nathalie MARINELLI)

WITTES :

Pascal DANVIN,
(suppléante : Isabelle GOTRAND)

WIZERNES :

Pierre EVRARD, Patricia
VERRELLE

ZOUAFQUES :

Franck DUPONT,
(suppléant : Philippe LOGEZ).

Le bureau (situation au 31/12/2024)



Joël Duqueny
Président



Benoît Roussel
Conseiller auprès du Président
chargé de l'enseignement supérieur



Rachid Ben Amor
Conseiller auprès du Président
chargé de la communication



Jean-Michel Bouhin
Conseiller auprès du Président
chargé de la sécurité et du Conseil
Intercommunal de Sécurité et de
Prévention de la Délinquance



Pascal Danvin
Conseiller délégué en charge
des bâtiments communautaires



Frédéric Sablon
Conseiller délégué en charge
du suivi des travaux



Sophie Warot
Conseillère déléguée
en charge du tourisme



Patrick Tillier
Conseiller délégué en charge de
l'accompagnement
des entreprises

1^{ers} vice-présidents



**Jean-Claude
Dissaux**
Chargé de la politique
de l'eau
et de l'assainissement ;
Chargé des communes
relevant du pôle territorial
d'Aire-sur-la-Lys



Alain Méquignon
Chargé des finances,
des affaires
juridiques, et du conseil
de gestion,
de l'aménagement du
territoire ;
Chargé des communes
relevant du pôle territorial
de Fauquembergues



Jean-Paul Lefait
Chargé du développe-
ment social,
CIAS, économie sociale
et solidaire ;
Chargé des communes
relevant du pôle territorial
de Thérouanne



Alain Massez
Conseiller délégué en charge
de la GEMAPI et de la régie eau



Francis Marquant
Conseiller délégué en charge
de la stratégie budgétaire et
de l'évaluation des politiques
communautaires



**Christine
Vandesteene**
conseillère déléguée en
charge du CIAS et des
actions de citoyenneté

Vice-présidents



**Céline-Marie
Canard**
Chargée de la santé, du
contrat local de santé et
des relations
avec les collectivités



Patrick Bédague
Chargé des opérations
d'aménagement, de
l'urbanisme et des
communes rurales



Christian Coupez
Chargé du sport, de la
jeunesse, politique de
la ville et de la petite
enfance



**Jacqueline
Dumetz**
Conseillère déléguée
en charge
du suivi du contrat
local de santé



**Jean-Luc
Demaire**
Conseiller délégué
en charge du sport



**Delphine
Duwicquet**
Conseillère déléguée
en charge de la petite
enfance



Laurent Denis
Chargé du commerce,
de l'artisanat et de la
stratégie numérique et
de l'innovation



Pierre Evrard
Chargé de l'habitat,
du renouvellement
urbain,
politique du logement



Didier Rys
Chargé de la forma-
tion professionnelle,
attractivité du territoire,
relations européennes
et internationales



Bruno Humetz
Chargé des ressources
humaines,
mutualisation, insertion
professionnelle et de
l'emploi



Hervé Dupont
Chargé de la transition
écologique
et environnementale



Brigitte Merchier
Chargée de la culture



Alain Tellier
Conseiller délégué en charge
des ressources humaines



Françoise Vasseur
Conseillère déléguée en charge
de la politique des déchets
et de l'économie circulaire



Delphine Duwicquet
Conseillère déléguée
en charge de la culture
territoriale

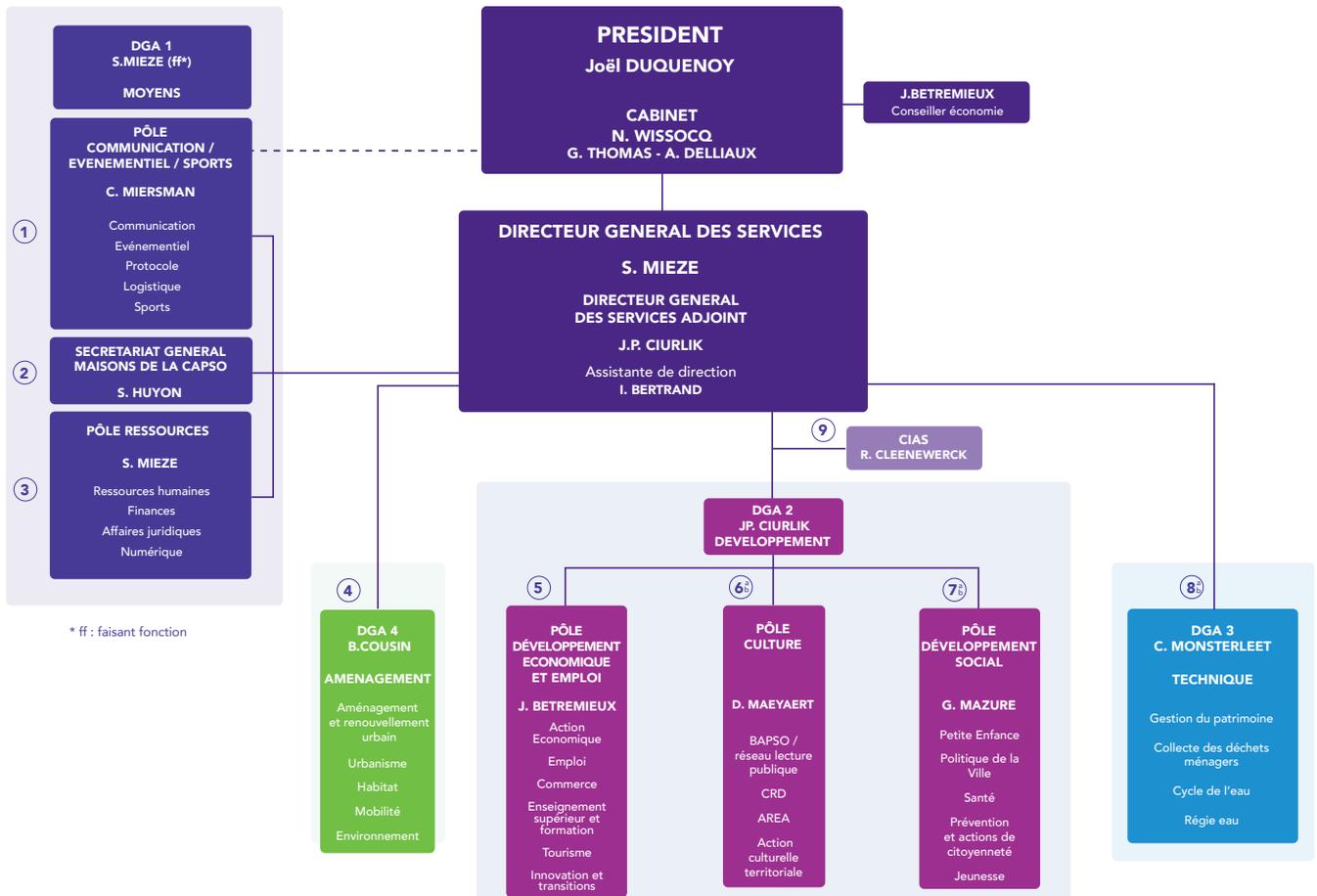


Alain Massez
Conseiller délégué en charge
de l'agriculture et de l'alimen-
tation



16 janvier 2024 : vœux des agents de la CAPSO à SCENEO

ORGANISATION



Les maisons de la CAPSO

La CAPSO propose 5 lieux identifiés en tant que maison de la CAPSO pour accompagner en proximité les usagers dans leurs démarches administratives en lien avec les services communautaires (habitat, mobilité, collecte des déchets, développement économique...) et des opérateurs locaux. Les maisons de la CAPSO sont situées à Aire-sur-la-Lys (pôle Saint Jean-Baptiste), Fauquembergues (ENERLYA), Théroouanne (Maison de la Morinie), Eperlecques (espace France services), Saint-Omer (mairie).

Au sein de chaque équipement, l'offre de services est complétée par la présence d'un espace France services, à savoir l'accès à 11 opérateurs de service public (ex. : dossiers de retraite, assurance maladie, carte grises, impôt, permis de conduire...). Certaines maisons de la CAPSO sont équipées d'un dispositif de recueil pour les cartes d'identité et les passeports offrant ainsi aux citoyens un accès centralisé aux opérateurs de services publics. Sur l'ensemble du territoire, c'est près de 18000 titres qui ont été réalisés en 2024.

Les maisons de la CAPSO proposent également un accès facilité au numérique, notamment par la mise à disposition d'équipements en libre-service et un accompagnement individuel et collectif par les deux conseillères numériques, sur place et dans les communes environnantes, en mairie ou bibliothèque (2600 accompagnements).

Enfin, d'autres services sont proposés notamment dans les deux équipements communautaires : Maison de la Morinie (maison de santé, maison de l'archéologie, épicerie sociale) et Enerlya (cinéma, tiers-lieu, espaces d'exposition).



10 000
demandes
traitées

Top 3 :

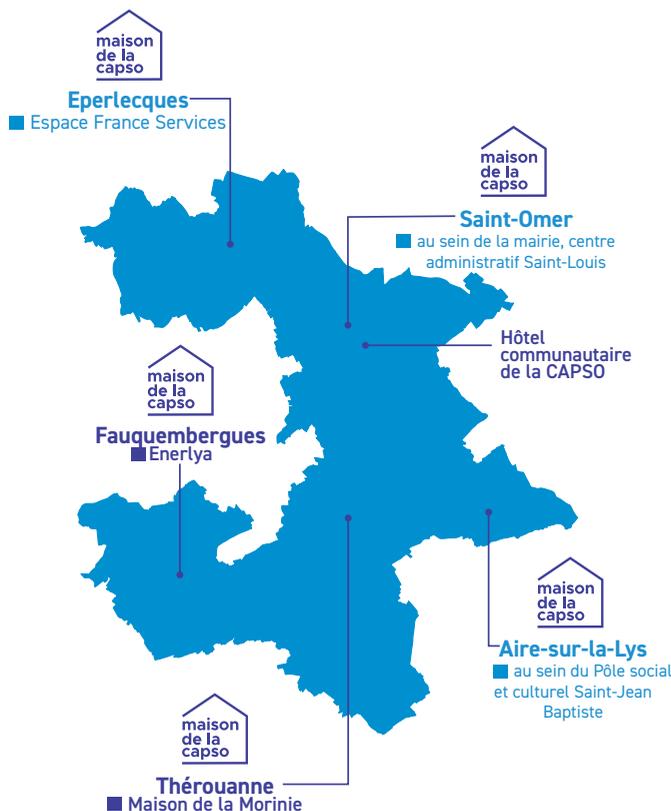
n°1 : CARSAT
(Retraite)

n°2 : France titres
(Pré-demande CNI/
Passeports – cartes
grises – permis de
conduire)

n°3 : Assurance
maladie ou MSA
(Mutualité sociale
agricole)



2600
usagers reçus par
les 2 conseillères
numériques de la
CAPSO
(1200 en 2023)



PERSPECTIVES 2025

- Promotion du réseau des maisons de la CAPSO grâce à des supports de communication et à la participation à des événements (salon du travail, portes ouvertes).
- Développement de l'offre de services, notamment création de 2 points justice à Eperlecques et Fauquembergues

Focus sur Enerlya

Pour sa deuxième année de fonctionnement, le nouvel équipement Enerlya a reçu 14408 personnes, soit une hausse de +30% par rapport à 2023.

- **France Services** : 6592 personnes ont été accompagnées dans leurs démarches administratives par les conseillers France Services ou les partenaires (soit 30 accompagnements par jour pour faire le lien avec des opérateurs de plus en plus nombreux).

L'équipement est labellisé « Point justice » depuis octobre 2024 avec 7 intervenants réguliers : Conciliateur de justice, France Victimes 62, Maison des familles, le CIDFF, le SPIP, le délégué du procureur et l'ordre des avocats.

Le profil des usagers : 62% sont âgés entre 35 et 64 ans. 57% sont des femmes.

- **Tiers-lieu** : 4718 participants aux activités et/ou événements pour tout type de public (enfants, familles, seniors) : 273 ateliers, 31 séances de cinéma, 8 expositions, à l'événement Ruralivres.

A noter la mise à disposition de salles ou bureaux pour des réunions, formations, co-working (930 utilisateurs), les 53 ateliers collectifs du CIAS (417 personnes accompagnées) et les 63 ateliers de la conseillère numérique (365 personnes accompagnées), les rendez-vous carte d'identité/passeports (877).

En 2024, Enerlya est devenu une station de la mobilité : Transport à la demande (TAD), location de vélo en libre-service, un garage à vélo sécurisé, une ligne de covoiturage et un véhicule en autopartage.





Journée d'accueil institutionnel le 28/11/2024 à la Maison de la CAPSO à Théroutanne

DES MOYENS D'ACTION

LES RESSOURCES HUMAINES

La Direction des Ressources Humaines place l'accompagnement et la qualité de vie au travail au cœur de ses priorités. L'organisation interne évolue en fonction des besoins des agents. Cette perspective d'amélioration continue doit contribuer à donner du sens aux missions de chacun.

Les actions RH 2024

- **La qualité de vie au travail (QVCT) au cœur de la politique RH de la CAPSO**
 - o Lancement d'une démarche d'enquête sur les risques psychosociaux, via le CDG62 dans le but de repérer de manière objective les facteurs psychosociaux en déséquilibre dans l'environnement professionnel des agents ; d'identifier quantitativement et qualitativement les axes d'amélioration possibles en vue de réduire l'impact organisationnel, collectif et individuel des facteurs de risques ; et d'accompagner à l'élaboration d'un programme d'actions qui permettra de renforcer les facteurs psychosociaux ressources et de réduire ou prévenir l'impact des contraintes perçues dans l'environnement professionnel.
 - o **La semaine de la QVCT** (une action par jour proposée aux agents sur leur temps de travail : atelier sur le sommeil, séance de flow énergie, la gestion posturale)
 - o **La prise en compte des risques psycho-sociaux** dans le document unique de la collectivité
- **Une Direction des Ressources Humaines à l'écoute et en conseil de proximité**
 - o 24 bilans de prise de poste des nouveaux collaborateurs
 - o 11 personnes reçues dans le cadre des permanences RH au sein des sites communautaires
 - o 1 session annuelle de sensibilisation à la conduite des entretiens professionnels
 - o Des échanges réguliers et ouverts avec les représentants du personnel (5 CST, 3 F3SCT, une réunion mensuelle dialogue social, des réunions techniques liées à la mise en place d'un projet)
- **Une volonté continue de maintenir et renforcer l'attractivité de l'agglomération**



Démarrage
**enquête sur les
risques psycho-
sociaux**



**Semaine
de la
qualité de vie au
travail**



24
bilans
prise de poste



Actualisation du **règlement de formation**



186 agents formés à l'accompagnement au risque d'incendie



Enregistrement de 100 inscriptions supplémentaires pour les formations en 2024



649 agents dont 44 % d'hommes et 56 % de femmes (625 en 2023)



Âge moyen

45 ans pour les hommes

45 ans pour les femmes

o **L'adaptation du protocole de temps de travail de la CAPSO**, actualisé et assoupli avec l'intégration de nouveaux cycles de travail, pour favoriser **l'équilibre vie pro – vie perso**

o **L'évolution du régime indemnitaire avec la mise en place du bonus attractivité pour les agents de la petite enfance**

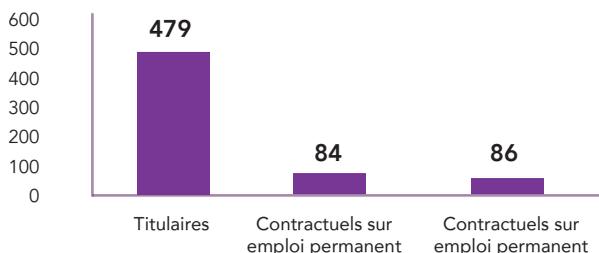
- **L'accompagnement des personnes en situation de handicap**
 - o Lancement d'une campagne de sensibilisation aux situations de handicap permettant aux agents de prendre attache de conseillers et d'être aidés dans leur démarche.
 - o L'emploi des personnes reconnues travailleurs handicapés progresse
- **La formation, vecteur de développement des compétences et de motivation**
 - o Les agents communautaires se forment de plus en plus : **plus de 100 inscriptions supplémentaires** ont été enregistrées en 2024
 - o Actualisation du règlement formation de l'agglomération
 - o Sensibilisation des 80 agents de la petite enfance autour de thématiques communes
 - o Accompagnement au risque incendie (186 agents formés entre 2023 et 2024)
 - o Développement du réseau de sauveteurs secouristes du travail (51 personnes formées et réparties sur les différents sites communautaires)

Bilan social

• Répartition des effectifs

Au 31 décembre 2024, la CAPSO compte 563 agents sur poste permanent (fonctionnaires et contractuels) et 86 agents sur poste non permanents (dont 14 contrats de projet et 2 contrats adulte relais) soit un total de **649 agents** (625 en 2023). Les filières techniques, administratives et culturelles sont les plus représentées.

Répartition des effectifs

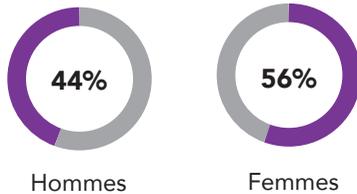


3 agents contractuels affectés au conservatoire ont bénéficié d'une CDIisation en 2024, afin de pérenniser leur emploi.

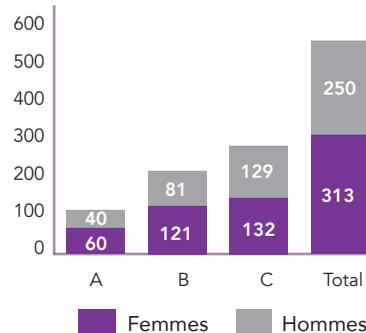
• Égalité professionnelle

En 2024, la moyenne d'âge reste de 45 ans pour les hommes et de 45 ans pour les femmes. La répartition femmes hommes est globalement équilibrée pour l'ensemble des catégories.

Répartition femmes hommes travaillant au sein de la CAPSO



Répartition femmes hommes par catégorie



Baisse de 7,5 %
du taux
d'absentéisme par
rapport à 2023

• **Absentéisme**

Pour 2024, on constate une baisse du taux d'absentéisme de près de 7.5% (taux de 6.84%) par rapport à 2023 (taux de 7.39%)

Les arrêts pour maladie ordinaire connaissent un léger recul. Le nombre de congés de longue maladie et de longue durée reste relativement stable. En revanche, on observe une progression du nombre d'agents placés en disponibilité d'office pour raison de santé et en temps partiel thérapeutique à la suite d'un arrêt pour raison de santé.

L'agglomération est engagée dans un processus de réduction de l'absentéisme et assure un suivi de proximité des agents communautaires, avec par exemple une forte présence de l'assistant de prévention, des visites de reprise, une analyse des accidents de travail, un partenariat étroit avec le service de médecine préventive, une prise de contact avec les agents absents pour s'assurer de leur état de santé, ...).

 **PERSPECTIVES 2025**

- **Accompagnement des managers avec la mise en place d'un parcours des cadres de l'agglomération**
- **Déploiement du processus de dématérialisation** : acquisition d'un logiciel de gestion de la formation, réflexion quant à la mise en place du coffre-fort numérique et au passage à la carte tickets restaurant à 100%
- **Actualisation du document unique d'évaluation des risques et mise en place d'une plateforme de suivi dématérialisée**
- **Mise en œuvre du plan d'actions issu de l'enquête risques psychosociaux débutée en 2024**
- **Explication et accompagnement** des services et des agents sur le déroulement de carrière et les parcours professionnel



BILAN FINANCIER

Fonctionnement :
3 513 017 € TTC

Investissement :
5 432 680 € TTC
engagés au titre du gros
entretien des bâtiments
et zones d'activités
d'intérêts
communautaires.



605
demandes
d'interventions
courantes



**Modernisation de
l'éclairage public
des ZAIC**

LE PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

Les principales actions réalisées en 2024 sur le patrimoine communautaire sont les suivantes :

- Au travers de l'application DIDIER, la gestion et le suivi de plus de 605 demandes relatives à l'entretien et la maintenance des bâtiments communautaires.
- 7 procédures d'autorisations d'urbanismes déposées dont 1 autorisation de travaux, obligatoires au titre de la réalisation des travaux et de l'entretien des bâtiments communautaires.
- Finalisation du programme de travaux contractualisé au travers d'un Contrat de Performance énergétique relatif à l'Éclairage Public des Zone d'Activités d'Intérêt Communautaire (ZAIC) ayant pour finalité de procéder à la modernisation de l'éclairage publique et obtenir un engagement contractuel sur la réduction des consommations d'énergie à hauteur de 74 %.
Montant : 898 681€ HT soit 1 078 417 € TTC
- Réfection et mise en lumière de la Façade de l'AREA à Aire sur la Lys
Montant : 39 810 € HT soit 47 772 € TTC
- Réalisation des travaux en vue de la création d'une réserve de conservation du patrimoine écrit dédiée aux collections d'archives et aux collections patrimoniales de bibliothèques. La livraison est prévue fin janvier 2025. Montant de l'opération hors acquisition : 832 206 € HT soit 998 647 € TTC
- Remise en état des bâtiments ayant subis les inondations et mise en place des mesures de lutte contre les inondations
Montant des travaux pour remise en état : 401 132.21 € TTC
Montant des travaux pour mise en œuvre des moyens de lutte contre les inondations : 206 805.87€ TTC
- Aménagement du Château Porion à Arques en Conservatoire à Rayonnement Départemental en vue d'y enseigner les activités de musiques actuelles pour un montant de 463 930.84 € TTC.
- Rénovation du terrain synthétique à Aire-sur-la-Lys pour un montant de 738 000 € TTC.



Réfection de la façade de l'AREA à Aire-sur-la-Lys.



PERSPECTIVES 2025

- Programme d'entretien des voiries communautaires pour un montant de 1 072 800 € TTC
- Mise en place d'un Schéma Directeur Énergie à l'échelle du Patrimoine bâti pour un montant de 190 000 € TTC
- Programmation de la Démolition de l'École de Musique et de Danse de Arques : 350 000 € TTC
- Programme d'Investissement complémentaire de 1 800 000 € TTC dédiés à l'entretien des bâtiments et Espaces Publics
- Lancement des études en vue de la rénovation énergétique du Pôle Petite Enfance de Arques : 100 000 € TTC

LES AFFAIRES JURIDIQUES

La direction des affaires juridiques est une direction transversale qui travaille en étroite collaboration avec les différents services de la CAPSO. Les missions qui lui sont confiées sont les suivantes :

- assurer la sécurité juridique des marchés publics et des concessions :
 - o passation des marchés publics et des concessions,
 - o accompagnement des services opérationnels dans la définition de leurs besoins,
 - o signature, envoi au contrôle de légalité et notification des marchés et des contrats,
 - o gestion des modifications de contrats,
- recenser les marchés publics de la CAPSO ;
- assurer le suivi financier des contrats de concession ;
- gérer les contrats d'assurance : parc automobile, responsabilité Civile, dommages aux biens, dommages Ouvrage ;
- assurer le conseil juridique auprès des services communautaires ;
- gérer les contentieux communautaires.

Les principaux dossiers au cours de l'année ont concerné :

- finalisation du contrat d'assainissement,
- renouvellement du contrat de concession pour les transports,
- renouvellement du contrat de concession de l'eau potable,
- finalisation des contrats de concession pour la gestion de la Maison du Marais et l'Office de tourisme,
- extension du contrat de concession de réseau de chaleur d'Arques,
- réflexion sur la gestion d'un réseau de chaleur à Fauquembergues,
- mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du conservatoire Place St-Jean à Saint-Omer,
- fixation du périmètre d'intervention du nouveau contrat à attribuer pour la gestion de la pépinière d'entreprises,
- conclusion d'une convention d'occupation du domaine public pour la mise en place d'une régie publicitaire,
- gestion des conséquences des inondations sur le territoire communautaire,
- gestion des dossiers confiés à la SPL de l'Artois.



PERSPECTIVES 2025

- Poursuite de la mise en place de l'achat durable
- Finalisation de la procédure relative au contrat de concession pour les transports
- Finalisation de la procédure relative au contrat de concession pour la gestion de la pépinière d'entreprises
- Finalisation de la procédure relative au contrat de concession pour la gestion de l'eau potable
- Réflexion sur l'évolution des contrats d'assurance et les adaptations à réaliser
- Poursuite de la gestion des dossiers confiés à la SPL de l'Artois, notamment ceux liés aux inondations
- Poursuite de la réflexion sur la gestion d'un réseau de chaleur



92 consultations lancées en 2024 (77 en 2023) :

69 consultations en procédures adaptées ou formalisées

23 consultations sans publicité (inférieure à 40 000€ HT)



101 contrats attribués en 2024

92 avenants conclus en 2024



14 concessions en cours



15 dossiers contentieux suivis



Assurances :

20 sinistres déclarés en 2024 dont inondations

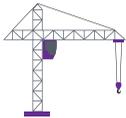
154 demandes diverses en 2024 (demande d'attestation, ajout / retrait de véhicules, et de bâtiments, expositions, etc.)



69,5 M€
de dépenses réelles de fonctionnement
(76.5 M€ en 2023 incluant la collecte)



80 M€
de recettes réelles de fonctionnement
(88.3 M€ en 2023 incluant la collecte)



23,3 M€
de dépenses réelles d'investissement
(22 M€ en 2023 incluant la collecte)

17.1 M€
de recettes réelles d'investissement
(16 M€ en 2023 incluant la collecte)



915 K€
de fonds de concours versés aux communes membres en 2024

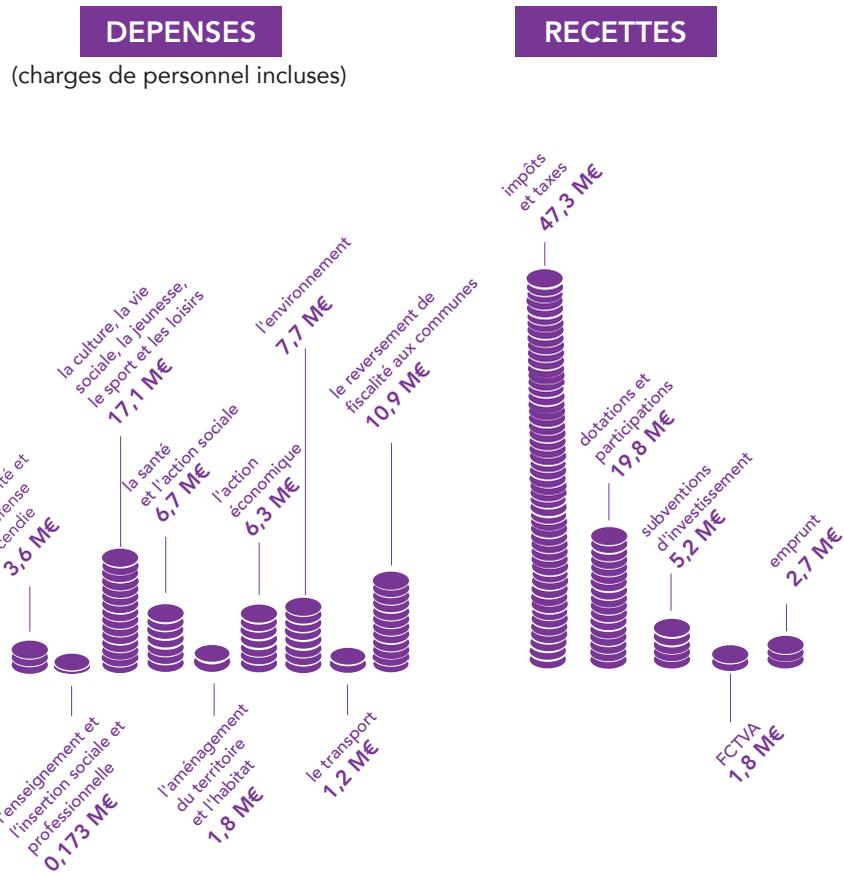
18 911
mandats passés en 2024
et
5 794
titres

LES FINANCES

**Un budget de dépenses maîtrisé et des recettes qui restent dynamiques jusqu'en 2024.
Une situation à venir plus complexe liée aux prélèvements de l'Etat**

Le budget général

Le compte administratif 2024 ressort, en dépenses, à **92.9 M€ en flux réel (98.6 M€ en 2023)**. Il est précisé que l'année 2024 a été marquée par le transfert du service collecte et traitement des déchets sur un budget annexe.



Deux emprunts bancaires d'un montant global de 2.5 M€ sur une durée de 15 ans ont été réalisés, l'un au taux fixe de 3.14% pour 1 M€ et le second au taux variable sur livret A +0.8% de marge. 241 873 € ont été débloqués sur l'emprunt Intracting souscrit en 2023 au taux fixe de 0.25%. Le stock total de dette a cependant diminué de 906 K€.

En 2024, les bases fiscales de taxe sur le foncier bâti (TF) et de cotisation foncière des entreprises (CFE) ont progressé respectivement de + 5.4 % et + 8% par rapport à 2023, soit une évolution plus rapide que la revalorisation des bases par l'Etat (+ 3.9%), traduction du dynamisme local, notamment sur le volet économique.

Les taux de foncier bâti, foncier non bâti, taxe d'habitation sur les résidences secondaires et CFE sont restés constants. En 2025, il n'est pas prévu de modifier les taux de fiscalité directes.

Les budgets annexes (dépenses 2024 en flux réels)

Les budgets annexes assurent l'exercice des compétences assainissement collectif et non collectif (5.5 M€), lutte contre les inondations (11.1 M€), développement économique (9.2 M€), eau (6.8 M€), transport (9.2 M€) et collecte et traitement des déchets (16.9 M€).

- En matière de développement économique, l'aménagement de la ZA des Escardalles est maintenant quasiment achevé (opération d'un coût global de 5 M€). Des opérations vont démarrer en 2025 (ZA du fonds squin à Saint-Martin lez Tatinghem et le grand chemin à Wizernes). Ce budget finance également les aides communautaires apportées aux entreprises (budget de 1M€ par an) et les subventions versées aux organismes partenaires (1.6 M€ en 2024).
- Pour une première année, le budget déchets présente un résultat de fonctionnement de 1.7 M€, ce qui permettra d'autofinancer en partie la mise en œuvre de la politique incitative.
- La Gémapi accuse un déficit de fonctionnement de 1.5 M€ contre un excédent de 855 K€ en 2023 suite aux nombreuses opérations de curage qui ont été faites suite aux inondations. Le niveau de déficit s'explique aussi par plusieurs subventions (FSUE pour le curage notamment) qui n'ont pas été notifiées en 2024 et qui devraient être perçues en 2025 pour plus d'1,4M€.



PERSPECTIVES 2025

Le niveau d'épargne de la CAPSO s'est très largement amélioré depuis sa création et bénéficie jusqu'en 2024 de plusieurs éléments positifs (maîtrise des dépenses et fiscalité des entreprises - Escardalles par exemple) qui lui ont permis de se maintenir.

Elle devrait toutefois se dégrader pour tomber à environ 8 ou 9% en 2025 (baisse liée aux impacts de la loi de finances 2025 et à l'augmentation des cotisations de CNRACL).

Ce niveau d'épargne a permis de tenir les engagements du pacte financier et fiscal qui prévoyait un plan pluriannuel d'investissement de 60 M€ HT (budget général) de 2021 à 2025 avec ses cofinancements ciblés. Malgré une révision en 2023 au vu des conséquences de l'inflation, le PPI a pu être exécuté dans sa grande majorité.

La stratégie financière consisterait à stabiliser un niveau d'épargne à environ 8 M€ pour permettre la mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'investissement 2026-2032 couplé avec une stabilité du ratio de désendettement (dette/épargne brute) entre 8 et 10 ans au maximum. Ce ratio est de 4.2 années en 2024.



Au 31 décembre 2024, le stock de dette s'élève à **71.3 M€** (73.2 M€ en 2023) tous budgets confondus, dont 41.6 M€ au budget principal (42.5 M€ fin 2023).



Taux d'endettement (dette/recettes réelles de fonctionnement) du budget général : **52 %***

Capacité de désendettement : **4 ans****

*en deçà des 100% généralement préconisés comme maximum à ne pas dépasser
**sous les 8 ans préconisés



La situation financière de la CAPSO et son évolution depuis 4 ans est donc saine.



150 000 visites
96 000 visiteurs
 sur le site internet
 de la CAPSO
 (113 000 en 2023)



115
 consultations réalisées
 pour **423** documents
 imprimés en marché



7
 vidéos réalisées



15 600
 abonnés Facebook
 (14 339 en 2023)



1 250
 abonnés
 Instagram



3 100
 abonnés
 LinkedIn

LA COMMUNICATION

Communication externe

Réalisation de 2 "Terre d'agglomération", magazine communautaire (24 pages) édité en 47 000 exemplaires et distribué en toutes boîtes aux habitants de la CAPSO. Tourné vers l'habitant et le territoire, ce magazine bi-média propose en parallèle des courtes vidéos qui mettent en avant les initiatives locales sur le site et les réseaux sociaux.

Élaboration d'une brochure sur les inondations de 10 pages avec une couverture à trois volets. Distribué en toutes boîtes aux habitants de la CAPSO, ce document présente l'origine des inondations, les dispositifs mis en place pour sécuriser la population, les dispositifs d'aides économiques, ainsi que les travaux engagés à court et long terme pour mieux y faire face.

Maisons de la CAPSO : affiche et flyer des "maisons de la CAPSO à moins de 15 minutes de chez-vous".

Environnement : identité visuelle du programme alimentaire territorial / conception des supports de communication pour le salon de l'alimen'terre (livret jeux, affiches, signalétique), refonte des supports pédagogiques des animateurs environnement dans les écoles, catalogue des animations en milieu scolaire.

Collecte : communication sur l'enquête pour la mise en place de la future TEOMI.

Enerlya : mise en page de 4 agendas (12 pages chacun) listant les différents événements d'Enerlya. Réalisation d'une affiche dans le cadre de la semaine de la petite enfance à Enerlya.

Réalisation des agendas culturels 2024 : printemps (96 pages), été (76 pages), hiver (124 pages), des agendas culturels de la BAPSO : févr/juin (24 pages), été (20 pages), sept 24/janv. 25 (44 pages)

Réalisation des supports de communication pour l'Espace Culturel AREA et la saison culturelle : bache, affiche, vidéo pour l'ouverture de saison ; brochure de la saison 2024-2025 (52 pages), 5 affiches et 2 flyers pour des événements de l'AREA ; affiches A3 et flyers A5 pour le ciné plein-air ; programme mensuel cinéma

Création et conception de supports pour une exposition à la bibliothèque : "C'est une question d'éducation" : 13 panneaux, plaquette d'exposition, affiches A3, cartons d'invitation, livrets jeunesse (32 pages), fichiers réseaux sociaux.

Conservatoire : reprise de la communication du conservatoire à Rayonnement Départemental du Pays de Saint-Omer. Refonte de l'identité et création de la brochure de saison du Conservatoire (24 pages), réalisation de 18 affiches A3 pour les restitutions musicales, théâtrales, de danse et pluridisciplinaires. Réalisation des supports pour 5 expositions (Affiches A3, cartons d'invitation, flyers, panneaux).

Création et conception des supports pour une exposition à la Chapelle des Jésuites intitulée "Du jeu dans les formes" : affiches abribus et A3, flyers, bache, cartels d'œuvres, invitations, dépliant d'exposition, panneaux d'exposition, parutions pub, livret pédagogique (24 pages).

Fête de la santé : création de l'affiche, du flyer, du plan et de la carte à tamponner pour les enfants.

Concours Jeu Exprim'toit : conception d'une identité graphique et des supports de communication print (flyers, affiches) et web.

CIAS : création des programmes mensuels de l'école des consomm'acteurs et du CIAS (Saint-Omer, Théroutanne)

Salon du travail : conception de l'affiche, site internet avec les offres d'emploi et fiches exposants, visuels web, plan du salon avec les exposants, réalisation de courtes vidéos pour diffusion sur les réseaux sociaux, trailer et capsules vidéos.

JO de la création d'entreprise : Réalisation des supports de communication pour un forum dédié à la création d'entreprise : affiche, flyers, invitation, signature de mail, rollup et visuels web.

Fête du sport: Réalisation des supports de communication pour la fête du sport : affiche, invitation, pass'sport, programme, visuels pour la presse.

Vidéo de présentation du conservatoire : présentation en images du conservatoire, en valorisant les 4 disciplines (musique, danse, théâtre et arts visuels).

Vidéo promotionnelle du CLLAJ : vidéo de présentation du CLLAJ afin de promouvoir le service.

+ ... création des supports du programme du CLEA, la nuit de la lecture, la fête de la science, les randos de la CAPSO, des ateliers et animations petite enfance, de la BAPSO et du réseau des bibliothèques, de la médiation santé, du projet de réussite éducative, les calendriers de collecte, le rapport d'activités, le mois de l'enfance, le renouvellement des cartes de bus scolaire, le salon de la mobilité, l'accueil des nouveaux étudiants, le dispositif LEADER, portes ouvertes France services.

➔ PERSPECTIVES 2025

- Développer la gestion des relations usagers dans le site internet
- Développement de vidéos "on a testé pour vous"
- Mise en place d'un compte Tik Tok
- Campagne de communication pour les bio-déchets et la TEOMI
- Refonte de l'intranet



2

Terre d'agglo



1

brochure spéciale inondations



3

journaux internes



Enquête de satisfaction
pour le journal interne



20

publications sur l'intranet IRIS

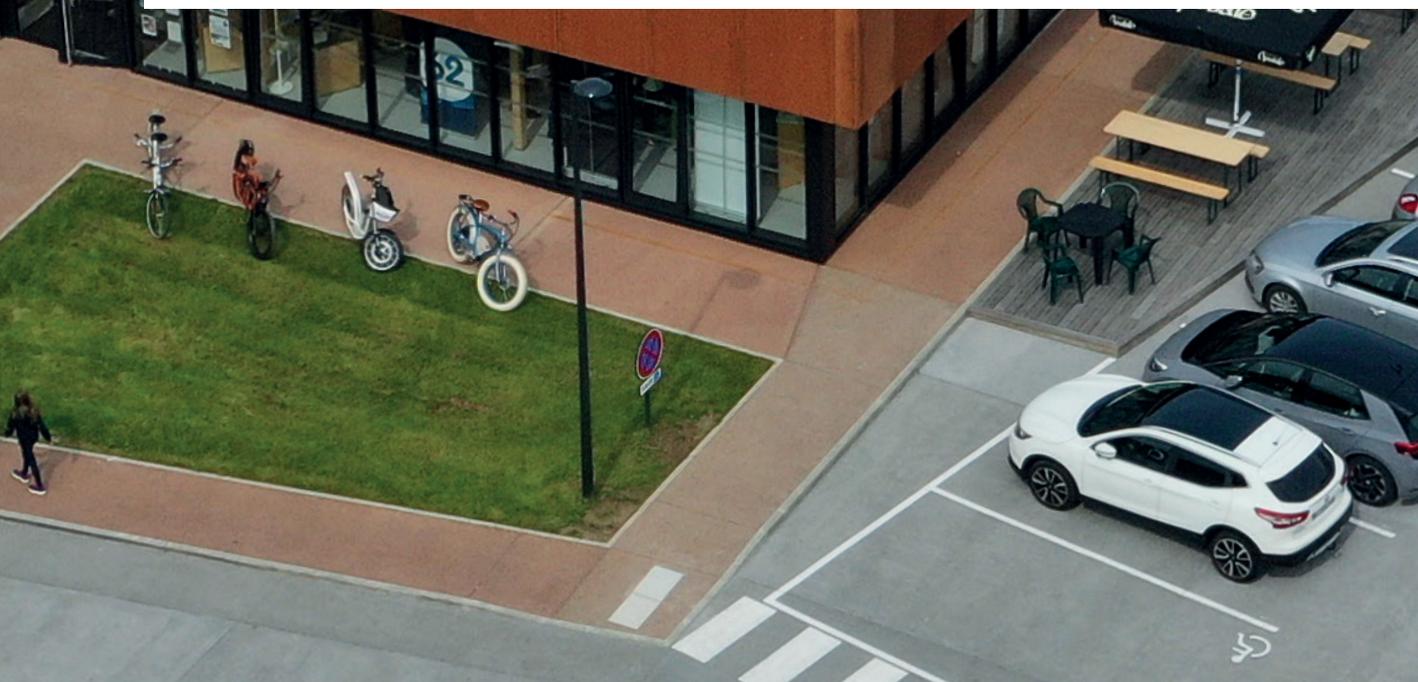






02.

**RETOUR EN IMAGES SUR
LES FAITS MARQUANTS 2024**



TEMPS FORTS DE L'ANNEE

2024



19 janvier : voeux institutionnels de la CAPSO à Sceneo



28 mars : salon du travail à Sceneo Longuenesse



19 juin : fête de la santé à Longuenesse



31 août : fête du sport à Sceneo Longuenesse



28 septembre : ouverture la saison culturelle AREA à Aire-sur-la-Lys



12 octobre : Name Festival à la chapelle des Jésuites de Saint-Omer





17 mai : inauguration du port de plaisance à Aire-sur-la-Lys



14 juin : inauguration de la maison de l'habitat à Saint-Omer



25 septembre : salon de la jeunesse à Sceneo Longuenesse



27 septembre : les JO de la création d'entreprises à Sceneo Longuenesse



18/19 octobre : salon de l'alimen'terre à la chapelle des Jésuites de Saint-Omer



27 octobre : championnat de France du 5 km à Saint-Omer



19 décembre : inauguration de la maison du patrimoine à Saint-Omer

Maison du Patrimoine





03.

DES PROJETS STRUCTURANTS





MAISON DU PATRIMOINE À SAINT-OMER



Coût des travaux :

3,7M€ HT

pour un montant total
de l'opération à 4,5 M€ HT
(70% de subventions)



Superficie :

500 m²

Inaugurée en décembre 2024, la Maison du Patrimoine a ouvert ses portes au public début février 2025. Après deux ans et demi de travaux, cette ancienne demeure d'Alexandre Ribot est désormais occupée et gérée par l'Agence d'Urbanisme, de Développement et du Patrimoine du Pays de Saint-Omer.

La Maison du Patrimoine accueille aujourd'hui, sur une superficie d'environ 500 m², une exposition permanente libre d'accès offrant une porte d'entrée pour découvrir le territoire audomarois.

Cet équipement répond à la nécessité de créer un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine, conformément aux exigences de la labellisation du Pays d'Art et d'Histoire de Saint-Omer.

Le coût des travaux s'élève à 3,7 M € HT, pour un montant total de l'opération de 4,5 M € HT. Ce projet a bénéficié de subventions à hauteur de près de 70 %.



© L'Agence

MOULIN MANNESSIER

Le projet du Moulin Mannessier situé à Fauquembergues et fermé au milieu des années 70 porte sur 3 volets : la réhabilitation du bâtiment quasi achevée fin 2024, la mise en place d'une scénographie, la remise en état d'une turbine pour la production d'hydroélectricité.

Le moulin accueillera une boutique éphémère et proposera une scénographie dédiée à l'histoire et au fonctionnement des moulins. La remise en service de la turbine en vue de la production d'hydroélectricité est également engagée.

L'ensemble du projet s'inscrit dans un budget de 1 M€ HT avec un financement de 35 % par la Région, 22 % par le Département, 5 % par la Commune et 37 % par la CAPSO.



Budget :
1 M€ HT





04.

**LA CAPSO
SOLIDAIRE**





6 560

contacts enregistrés
à la maison de l'Habitat
(5234 en 2022)



**OPAH-RU
2024-2028**

Saint-Omer
et Aire-sur-la-Lys



Actualisation
de la **Convention
Intercommunale
d'Attribution**
de logements sociaux
pour la période
2024-2029

L'HABITAT, L'URBANISME ET LE RENOUVELLEMENT URBAIN : DES CHOIX STRUCTURANTS

HABITAT

2024 : De la gestion des sinistrés des inondations ... à la mise en place des premières actions du PLH

La Maison de l'Habitat suit la déclinaison opérationnelle du PLH de l'agglomération approuvée par le conseil communautaire en date du 23 janvier 2024.

Après deux années relativement stables, 2024 a marqué une augmentation sans précédent de son activité enregistrant une hausse de +24% du nombre de contacts enregistrés. Plus de 6 560 ménages ont été informés, orientés ou reçus en entretien par ses techniciens ; soit une moyenne de 560 contacts par mois.

La gestion des sinistrés des inondations a bouleversé le fonctionnement du service. Près de 500 victimes des inondations sont venues à la Maison de l'Habitat pour y trouver conseils, informations et soutien.

La rénovation du parc privé reste un axe essentiel de l'activité : 47,5% des demandes d'information et des rendez-vous mobilisent les techniciens de la CAPSO (conseillers France Rénov', opérateurs Anah, SOLIHA Pas-de-Calais pour l'accompagnement Ma Prime Rénov', ...).

Une nouvelle OPAH-RU a été mise en place sur la période 2024-2028. Elle couvre les centres-villes de Saint-Omer et d'Aire-sur-la-Lys.

L'enregistrement de la demande sociale poursuit sa hausse continue marquant la tension sur le marché du logement social. Il faut désormais compter une attribution pour un peu plus de cinq demandes.

L'actualisation de la Convention Intercommunale d'Attribution « 2024-2029 » et du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des demandeurs a permis de réaffirmer les objectifs de peuplement de l'agglomération et de répondre aux besoins du territoire fondés sur une plus grande solidarité.

Quelques chiffres et évènements à retenir de l'année 2024

- **Participation à la cellule départementale au relogement des sinistrés :**
 - o Une enquête terrain auprès de 1166 sinistrés et 32 communes participantes,
 - o 176 familles accompagnées, soit 430 habitants,
 - o 101 ménages relogés,
 - o 48 prises en charge de l'hébergement au titre du Fonds d'Aide au Relogement d'Urgence (soit 52 % du Département) et 30 familles sorties du dispositif pour une avance de trésorerie de la CAPSO de 94 000 €.
- **Aides à la rénovation du parc privé**
 - o 243 logements agréés par l'ANAH, dont 228 en propriété occupante et 15 en locatif (propriétaires bailleurs)
 - o 7.96 M€ de travaux « subventionnables » pour 5.6M€ de subventions ANAH et 0.51M€ de subventions communautaires.
- **Appui de SOLIHA Pas de Calais au montage des dossiers Ma Prime Rénov' :**
 - o Depuis deux ans, 178 personnes ont été reçues et 138 dossiers ont été instruits.
- **94 dossiers traités par la cellule de Lutte contre l'Habitat Indigne qui ont occasionné :**
 - o 86 visites effectuées dont 39 dans le cadre de la convention signée avec la CAF du Pas-de-Calais,
 - o 73 dossiers de non-décence,
 - o 9 orientations « ARS » pour cause d'insalubrité,
 - o 1 orientation « ENEDIS » pour risques liés aux installations électriques.
- **Aides à la production et à la rénovation du parc HLM :**
 - o 35 logements neufs pour un montant de subventions de 147 500 €,
 - o 181 logements à réhabiliter pour un montant de 543 500 €.
- **Enregistrement de la demande en logement locatif social :** 788 passages à la Maison de l'Habitat afin d'actualiser ou enregistrer une nouvelle demande de logement social
- **Comité Local pour le Logement Autonome des jeunes :**
 - 415 jeunes de moins de 30 ans suivis dans leurs démarches par les deux conseillères
 - Un accompagnement spécifique en partenariat avec la Maison Départementale des Solidarités pour les jeunes issus de l'ASE,
 - Un renforcement des actions collectives à travers la participation de 290 jeunes aux 54 ateliers organisés tout au long de l'année.



PERSPECTIVES 2025

- Mise en place de la prise de délégation des aides à la pierre en faveur de la production et de la réhabilitation du parc public et de la rénovation du parc privé,
- Signature du Pacte territorial avec l'ANAH pour la période 2025-2027. La Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer, l'Etat et l'ANAH décident ainsi de réaliser le premier programme d'intérêt général Pacte territorial France Rénov' de l'agglomération du Pays de Saint-Omer,
- Déclinaison opérationnelle du programme d'actions issu de l'étude « jeunes apprenants ».



Enquête
auprès de **1116**
sinistrés



691 000 €
d'aide à la
production et à la
rénovation du parc
HLM



94
dossiers traités par la
cellule de Lutte contre
l'Habitat Indigne



Près de **415**
jeunes ont été suivis
par les intervenantes
du CLLAJ. Au cours de
l'année, 54 ateliers ont
été organisés et animés
par l'équipe.



5326

dossiers instruits
par le service ADS :

2863

certificats d'urbanisme,
1871 déclarations
préalables,
34 permis d'aménager,
528 permis de construire,
34 permis de démolir
(5143 en 2023)



Près de **69%** des
dossiers déposés en
dématérialisé en 2024
(53% en 2023).



31

communes adhérentes
au service de contrôle
des ADS



158

contrôles
réalisés :

136

contrôles sur travaux
avec autorisation

22

contrôles sur travaux
sans autorisation.



**Les procédures
d'évolution
des documents
d'urbanisme**

3 procédures approuvées
4 procédures en cours

URBANISME

Instruction des autorisations du droit des sols

Ce service commun proposé aux communes est en charge du travail administratif, juridique et technique préalable à la délivrance de l'autorisation étant entendu que le pouvoir de décision appartient toujours au maire, qui peut adresser toutes les instructions nécessaires à l'exécution des tâches qu'il confie au service communautaire et dont il assure le contrôle de l'exécution.

Il assure l'instruction réglementaire de la demande, depuis sa transmission par le Maire, jusqu'à la préparation et l'envoi à son attention, de la proposition de décision.

La CAPSO réalise l'instruction pour 60 communes (45 communes de la CAPSO et les 15 communes de la CCRA).

Contrôle des autorisations du droit des sols

Le récolement ou contrôle de conformité des travaux relève, comme la délivrance des autorisations d'urbanisme, du pouvoir de police spéciale des Maires.

Le service de contrôle a été créé au 1^{er} Janvier 2019 afin de :

- Répondre aux besoins des communes concernées par le récolement obligatoire des travaux, mais aussi aux demandes d'intervention des Maires en cas de constat d'infraction aux autorisations d'urbanisme délivrées sur le territoire de leur commune,
- Élargir l'offre de prestations déjà proposée aux communes par la CAPSO à travers son service mutualisé d'instruction des autorisations du droit des sols.

Les procédures en cours en 2024

Le PLUI-D CAPSO

Le Conseil Communautaire de la CAPSO a prescrit le 15 décembre 2022 l'élaboration d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme couvrant l'intégralité du territoire de la CAPSO. Celui-ci tiendra lieu de plan de mobilité.

Le premier semestre de l'année 2024 a été consacré à l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du PLUI-D.

Des ateliers thématiques ont permis aux élus du territoire de travailler sur les grands enjeux du territoire (habitat, équipement, économie, foncier, environnement, mobilité...). Des réunions en plénière ont permis de mettre ce travail en commun et de définir les axes et les grandes orientations du projet de territoire.

Au deuxième semestre 2024, a débuté la phase de traduction réglementaire du document : en septembre, par le biais de réunions de sensibilisation et en novembre via les réunions de zonage par commune.

En début d'année 2025, suite aux incertitudes liées à l'évolution du ZAN, les élus ont souhaité suspendre partiellement la procédure d'élaboration du PLUI-D pour la partie traduction réglementaire du document (approbation en 2029).

➔ PERSPECTIVES 2025

- PLUi et PLU :
 - Finalisation des procédures en cours
 - Prescription de nouvelles procédures pour répondre à des projets d'intérêt général

RENOUVELLEMENT URBAIN

Cour Fret / halle aux choux

Située sur une emprise d'environ 2ha, le secteur dit « de la cour fret / halle aux choux » se situe dans le prolongement du pôle gare où est implantée la Station. Le projet de la Cour Fret est un projet de renouvellement urbain important qui ambitionne la construction d'un nouveau quartier de ville. C'est un programme mixte combinant la construction de logements, d'activités économiques et culturelles. Une partie de l'espace a été récupéré par la ville en vue d'y aménager un skate park / parc urbain. La CAPSO a décidé de confier à la Société Publique Locale de l'Artois, l'aménagement de cette friche ferroviaire via une concession d'aménagement.



L'année 2024 a permis de désigner une équipe de maîtrise d'œuvre pour travailler sur les futurs aménagements et le dépôt des autorisation administratives. Les différents îlots construits feront l'objet d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI).

Quartier ANRU et les îlots opérationnels

Le quartier Quai du Commerce/St-Sépulcre à Saint-Omer est reconnu d'intérêt régional par le conseil d'administration de l'ANRU depuis 2015. La CAPSO porte ce projet de réaménagement décomposé en trois îlots opérationnels dénommés « SEGA », « Péllicorne » et « Ferronnerie », qui doivent permettre la libération et la valorisation de foncier afin de renforcer la diversité fonctionnelle du quartier et son attractivité.

Sur l'îlot SEGA, l'année 2024 a permis de lancer un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) et de stabiliser un projet, en vue de la création de 15 logements. Les études sont en cours de finalisation.

Sur l'îlot Péllicorne, un programme de 7 logements en accession sociale est attendu et un pôle d'accueil et de tiers-lieu de l'Economie Sociale et Solidaire (Quai des Initiatives Solidaires – QIS) est fléché au sein de l'ancien bâtiment « France Pare-Brise », situé 16 quai du commerce.

Concernant le QIS, l'année 2024 a permis de consolider la faisabilité du programme et de passer en phase opérationnelle, en confiant un mandat de travaux à la SPL de l'Artois et en désignant l'équipe de Maîtrise d'Œuvre.

Le quartier Quai du Commerce/St Sépulcre bénéficie également d'un projet de requalification des espaces publics qui ceinturent les îlots opérationnels, mené par la Ville de Saint-Omer, via une convention de co-maîtrise d'ouvrage avec la CAPSO. Ces espaces publics requalifiés viendront intégrer le plan de verdissement de la Ville de Saint-Omer et permettront de traiter la question des îlots de chaleur, thématique abordée au sein des projets de coopération européenne COOL CITIES et COOL NEIGHBOURHOOD, pour lesquels la Ville de Saint-Omer et la CAPSO sont partenaires. L'année 2024 a permis de stabiliser les dernières phases d'études qui verront le lancement du chantier en 2025.



PERSPECTIVES 2025

- Lancement AMI cour fret pour désignation d'un ou plusieurs promoteurs
- Lancement d'une étude de programmation pour le bâtiment halle aux choux
- Lancement des travaux d'aménagement du quai des Salines



14 actions soutenues au travers de l'appel à projets (11 en 2023)



3 associations soutenues sur le champ de vieillissement, de l'aide aux aidants et des soins palliatifs.



Plus de **1 300 boîtes santé** distribuées aux personnes de 65 ans et plus



250 personnes et **25 partenaires** lors de la 4^e édition de la fête de la santé

LE DEVELOPPEMENT SOCIAL : UN NOUVEL ENGAGEMENT PARTENARIAL POUR LE MIEUX-VIVRE DES HABITANTS

L'année 2024 a été importante puisqu'elle a mobilisé l'ensemble des partenaires du territoire afin de définir la nouvelle feuille de route en matière de santé.

Un nouveau Contrat Local de Santé

Consciente des enjeux en matière de santé, la CAPSO a signé le 20 décembre dernier son 3^{ème} Contrat Local de Santé, co-piloté avec l'Agence Régionale de Santé et conclu avec 11 autres partenaires. Il se structure autour de 4 orientations :

- Améliorer l'accès à la prévention et aux soins des personnes fragilisées
- Promouvoir un environnement favorable à la santé
- Promouvoir la santé, de la périnatalité aux jeunes adultes
- Attractivité pour les métiers de la santé et l'offre de soins

Il fait suite à une grande concertation avec les acteurs du territoire et mobilise surtout bon nombre de politiques communautaires (l'habitat, le PCAET, la gestion des déchets, le PAT, la petite enfance, la jeunesse, le sport et la politique de la ville ou encore le CIAS pour l'accès aux soins et à la prévention des personnes fragilisées).

Au total, 21 objectifs et plus de 80 actions sont identifiées, ce qui en fait une belle feuille de route collective.

327 personnes ont été accompagnées par le service médiation santé essentiellement pour de l'accès aux soins (médecins généralistes, dentistes ophtalmologues...).

Deux sessions d'accueil des étudiants internes ont été organisées à la Maison de l'Habitat Durable et au Moulin à Café à Saint-Omer, en lien avec les professionnels de santé et établissements de santé du territoire.

➔ PERSPECTIVES 2025

- Renouveler la Convention territoriale globale
- Installer le Conseil Local de Santé Mentale

Prévention de la délinquance

L'année 2024 a été consacrée au déploiement du plan d'actions comportant 3 enjeux :

- Lutter contre les violences intrafamiliales et améliorer la protection des victimes via :
 - o Le soutien financier d'associations d'aide aux victimes et de dispositifs spécifiques (éloignement des conjoints violents, intervenant social en gendarmerie/commissariat)
- Renforcer la prévention de la délinquance et des conduites à risque en direction des jeunes
 - o Des animations : "moi jeune citoyen" (33 classes de Cm2), piste d'éducation routière (33 interventions), préparation à l'ASSR1 et au code de la route (20 interventions en 5ème, en 2nde), aux risques routiers (82 jeunes de la mission locale)
 - o Savoir Rouler à Vélo en transversalité avec les services mobilité et sport (9 classes de cm2 sur l'année scolaire 2023/2024)
 - o Co-financement d'un projet expérimental d'intervenant en addiction
 - o De nouveau public : permis piétons (32 résidents du foyer de vie « les Fontinettes », piétons et cycles maison de quartier les faubourgs de Saint-Omer (5 séances lors d'un atelier parents enfants), les usagers de la route et risques routiers (30 travailleurs de l'ESAT « Les piérides)
 - o Interventions avec des outils de prévention des risques routiers : forum « mon entrée en 6ème », forum mobilité, portes ouvertes des maisons de la CAPSO.
- Améliorer la tranquillité publique
 - o Accompagner les maires dans leur projet de vidéoprotection avec le service du numérique



➔ PERSPECTIVES 2025

- Poursuivre les animations et les étendre sur des publics différents
- Accompagner les acteurs (recherche de financements, d'intervenants...)
- Déployer les sensibilisations aux violences intrafamiliales auprès des professionnels de santé

Aires d'accueil gens du voyage

La CAPSO a en charge 4 aires d'accueil des gens du voyage gérées via un contrat de concession avec la Société des Eaux de Saint-Omer qui a été renouvelé en janvier 2024.

➔ PERSPECTIVES 2024

- Valider le nouveau Schéma départemental d'accueil des gens du voyage



401
familles
accueillies
sur l'aire de
grand passage
de Saint-Omer
(494 familles en 2023)

396
personnes sur les
3 aires permanentes
(537 en 2023)



38
jeunes
bénéficiaires
du dispositif
sac à dos
(81 en 2023)



240
demandes
de permis de conduire
dans l'Audomarois



135
demandes d'aides
pour le BAFA dans
l'Audomarois



73
**interventions auprès
des établissements
scolaires et autres**

- Jeux coopératifs :
Je PIJ mon budget,
Le jeu des Métiers
Porteurs en Hauts-de-
France,
Les conduites à risque,
Escape Game, les
casques à réalité virtuelle

- Ateliers : CV, lettre de
motivation, préparation
et simulation d'entretien,
Les dangers d'internet
avec le vrai du faux, sur
l'engagement
(121 en 2023)



3 élèves
de seconde accueillis en
stage d'observation pour
leur orientation

Jeunesse

Le Point Info Jeunesse (PIJ)

Grâce à ses outils ludiques et des modes d'intervention diversifiés, le PIJ de St-Omer et de Fauquembergues a informé 1853 jeunes : 1535 jeunes en collectif, 318 jeunes en individuel, 500 jeunes sur le salon de l'information jeunesse.

➔ PERSPECTIVES 2025

- Présence du PIJ à la Cité des métiers
- Soutenir les jeunes dans leur orientation (Outil Diagoriente et Casques métiers 360)



2^{ème} Salon de l'information jeunesse à Sceneo avec le CRIJ et le soutien du Département : 500 jeunes informés.

Conseil des Jeunes

Un engagement diversifié : Festival Provox (engagement citoyen), ciné-balade à L'Aréa (eau-environnement), CLEA pour un geste journalistique sur l'autonomie des jeunes, au concours « Exprim'toît » (mon logement écologique), Fête du sport, salon Information Jeunesse à Sceneo, Fresque du climat à la Station. Poursuite du « pair à pair » lors de démarches auprès de lycées, au travers d'ateliers avec des jeunes en CEJ à France Travail, en participant aux quartiers d'été en vue d'intégrer de nouveaux membres.

➔ PERSPECTIVES 2025

- Finaliser l'action en cours sur la santé mentale des jeunes
- Concrétiser l'action autour de la journée mondiale de l'eau avec des élèves d'établissements scolaires.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Le CIAS de la CAPSO intervient sur les 4 orientations du plan d'actions de cohésion et de solidarité : la solidarité, la citoyenneté, l'inclusion et l'émancipation. Le CIAS du Pays de Saint-Omer remplit trois missions principales, renforcées par des mises en œuvre régulières d'appels à projets en faveur de l'inclusion durable :

- **l'accompagnement d'une partie des bénéficiaires du RSA du territoire**

Uniquement sur prescription du Conseil Départemental, le CIAS assure les missions "Référént Solidarité" et Référént Socio-Professionnel" sur différents sites du territoire. Chaque bénéficiaire ainsi orienté élabore et signe avec un référent un Contrat d'Engagement Réciproque (CER) qui a pour objectif d'évaluer la situation, définir un plan d'actions et de mettre en place des leviers aux freins périphériques dans la construction d'un parcours d'insertion. Accueil, écoute, information, orientation et suivi sont les clés de cet accompagnement assuré par 12 référents. En 2024, 1582 accompagnements ont été réalisés par le CIAS sur les différentes conventions.

- **la gestion de l'épicerie sociale**

L'épicerie sociale propose un soutien alimentaire temporaire sur des produits de première nécessité et d'hygiène, à moindre coût.

Un salon de coiffure social propose également ses services aux bénéficiaires à des tarifs adaptés. En 2024, 67 personnes ont bénéficié d'une prestation coiffure, L'accès à l'épicerie se fait sur étude de dossier, sous conditions de ressources et l'élaboration d'un projet à travailler avec la professionnelle.

La participation à un atelier sur des thèmes de la vie quotidienne fait partie du contrat d'accès à ce service (44 ateliers en 2024).

En 2024, 547 demandes d'accès ont été accordées sur les deux sites d'accueil et de vente du territoire (Saint-Omer et Théroutte).

- **la mise en place de micro-crédit personnel, en partenariat avec des établissements financiers**

L'intérêt du dispositif est de renouer des liens entre la banque et les publics qui en ont été exclus, grâce à un accompagnement assuré par un agent du CIAS tout au long du prêt si besoin est. Le CIAS n'est ni prêteur, ni porteur du prêt, ce sont les partenaires financiers. Les ambassadeurs micro-crédit assurent la mise en œuvre administrative du dossier et du projet du demandeur. En 2024, 62 prises de contacts, 25 dépôts de dossiers, 10 accords, 15 refus avec réorientations vers d'autres structures.

En complémentarité, le CIAS met en place des programmes d'accompagnement en faveur des Bénéficiaires du RSA suivis par ses Référént Solidarité, en partenariat avec le Conseil Départemental, des actions temporaires auprès des bénéficiaires de l'épicerie sociale avec l'ANDES, et divers ateliers à destination de tout public, en partenariat avec la CAF.

Ces appels à projets sont développés sur les thématiques axées sur les politiques d'inclusion durable, l'ouverture sur le monde, le maintien du lien social et alimentaire, et le développement des compétences des publics y participant.



PERSPECTIVES 2025

- Innover sur le partenariat, la transversalité et la communication du CIAS
- Développer sur un plus large public les actions appels à projets
- Assurer un accueil de proximité sur le territoire



1 582

personnes
accompagnées
au titre du RSA



10

micro-crédits
conclus



547

familles aidées
par l'épicerie sociale
(540 en 2023)



LA POLITIQUE DE LA VILLE, LA SOLIDARITE AU COEUR DES PROJETS



3

quartiers prioritaires

4

communes concernées :
Aire-sur-la-Lys, Arques,
Longuenesse et
Saint-Omer



7 920

habitants
concernés

source INSEE : recensement 2018



15

dossiers soutenus
financièrement par la
CAPSO pour un montant
de 60 030 €
(16 en 2023)

La Politique de la Ville vise à améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers et réduire les écarts de développement entre les quartiers prioritaires et les autres territoires.

L'année 2024 a vu se concrétiser la signature du contrat « Quartiers 2030 ».

La géographie prioritaire a elle aussi été révisée par le décret du 28 décembre 2023 étendant les périmètres et portant la population totale concernée à 7920 habitants. La CAPSO pilote par ailleurs le Projet de Réussite Educative, pilier du volet éducation des contrats.

Une politique territorialisée

Elle cible trois quartiers prioritaires, définis et délimités par le n°2023-1314 du 28 décembre 2023 :

- Saint-Exupéry / Léon Blum (Arques, Longuenesse et Saint-Omer),
- Quai du Commerce / Saint-Sépulcre (Saint-Omer),
- Centre Historique (Aire-sur-la-Lys).

7 ambitions pour accompagner les quartiers

A l'issue des concertations habitants (216 personnes rencontrées), et des groupes de travail ayant réuni près de 80 partenaires, le contrat « Quartiers 2030 » a été signé le 18 avril 2024 et fixe 36 objectifs.

Un volet investissement y figure avec le projet de renouvellement urbain (PNRU), des projets accompagnant le volet transition (réseau de chaleur urbain, verdissement...), l'accès au sport et à la santé (Maison des sports à Saint-Omer, Complexe sportif à Longuenesse, maison des internes à Saint-Omer...), et l'accompagnement social des habitants (Projet Fonderie à Aire sur la Lys...)

Les 7 ambitions du contrat :

- Mieux repérer pour mieux orienter
- Coordonner les acteurs de l'insertion et de la réussite éducative pour co-construire des parcours sécurisés et des actions innovantes

- Renforcer la mobilité des habitants, vectrice d'émancipation, d'insertion et de transition
- Agir en faveur de l'accès aux soins, aux droits et à la prévention
- Ouvrir le champ des possibles pour les habitants des quartiers, en particulier les jeunes
- Accompagner les quartiers face aux enjeux de transition écologique et environnementale
- Améliorer l'image et l'attractivité des quartiers

Un appel à projets pour soutenir les initiatives

L'appel à projets partenarial 2024 a financé 51 actions portées par 21 acteurs :

- 376 979€ (Etat),
- 24 000€ (Région),
- 60 030€ de crédits spécifiques CAPSO et 61 904€ de crédits de droit commun.

Comme en 2023, les quartiers prioritaires ont bénéficié d'une intervention renforcée durant la période estivale via « Nos Quartiers d'Été » du Conseil Régional et « Quartiers d'Été » de l'Etat.

Des actions d'amélioration du cadre de vie complètent les interventions dans les quartiers au travers de la prolongation de la mesure d'abattement de 30% de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties en 2024 considérant les travaux d'écriture du contrat « quartiers 2030 » (10 conventions pour un montant total de 417 801€ avec report). La sécurisation des entrées, le déploiement de solutions de stationnement vélos ou les chantiers d'insertion sont particulièrement investis.

Le Projet de Réussite Educative (PRE)

Le Projet de Réussite Educative propose avec l'adhésion de la famille et le soutien des partenaires, un accompagnement individualisé, adapté et gratuit aux jeunes présentant des signes de fragilité, afin d'apporter un mieux dans leur réussite.

Le PRE propose annuellement une colonie de réussite éducative et des actions collectives (ex : ateliers famille art thérapie). Il intervient dans les établissements scolaires pour aller à la rencontre des parents et peut proposer des actions spécifiques comme les ateliers « savoir-être et vivre ensemble ».



PERSPECTIVES 2025

- Poursuivre le déploiement d'actions territorialisées en direction des habitants des quartiers prioritaires tout en cherchant à fédérer l'ensemble des acteurs des partenaires
- Affiner le plan d'actions et le doter d'indicateurs d'évaluation
- Réviser les outils partenariaux du PRE



Appel à projets
partenarial 2024 :
Financement de

51 actions portées par
21 acteurs



PRE

125

enfants

accompagnés

dans le cadre du PRE
dont 52 intégrés en 2023
(149 en 2023)

67

enfants sortis

(51% le sont pour objectif
atteint)

31

jours

est la durée moyenne
entre la saisine du PRE
et l'entrée dans le
dispositif



443 enfants
ont été accueillis
dans les crèches
et micro-crèche
soit 223 729 heures
(426 en 2023)



619 parents
ont été reçus en
permanence au RPE
(560 en 2023)



1006 sollicitations
d'assistants maternels
au service (par mail,
téléphone, rendez-vous
ou autres modes de
communication)



**587 séances
collectives**
ont permis à 534 enfants
de développer leur
socialisation auxquelles
203 assistants maternels
ont participé
(522 en 2023)

LA PETITE ENFANCE : UN SERVICE SECURISÉ ET DE QUALITÉ

En 2024 la CAPSO s'est attachée à accompagner les équipes pour garantir un accueil serein et de qualité pour les enfants et en favorisant un lien de confiance entre les professionnels des services et les parents.

Le service petite enfance

La CAPSO assure le fonctionnement des structures suivantes :

- Les **crèches** d'Aire-sur-la-Lys, d'Arques, d'Eperlecques, de Longuenesse, de Saint-Martin-lez-Tatinghem, de Saint-Omer et la micro-crèche de Ecques.
- Les **Relais Petite Enfance** (RPE) d'Aire-sur-la-Lys, d'Arques, d'Eperlecques/Nor-dausques, de Fauquembergues, de Longuenesse, de Saint-Martin-lez-Tatinghem et de Saint-Omer.
- Le **Lieu d'Activité Enfant Parent** sur les sites de Arques, Fauquembergues/Enquin-les-Guinegatte, Blendecques, Eperlecques, Saint-Omer (2 sites).

La collectivité dispose au total de 155 places d'accueil collectif et accompagne 489 assistants maternels actifs sur tout le territoire.

Des nouveaux supports de communication

- Un guide petite enfance actualisé comprenant les offres d'accueil communautaires, les informations pratiques pour les familles et les coordonnées des différents services
- Un triptyque décrivant les missions et coordonnées des RPE, avec lequel les animatrices des RPE sont allées à la rencontre des mairies et partenaires
- Des flammes pour les interventions extérieures
- Un relai d'information via une page facebook à destination des professionnels de l'accueil individuel



Des professionnels toujours mieux formés

- « Gestes d'urgence pour la petite enfance » et « manipulation des extincteurs et les conduites à tenir en cas d'incendie » déployées afin de sécuriser au mieux les pratiques et rassurer les parents
- « Communication dans les structures, base du travail en équipe » : savoir s'exprimer en prenant en compte le ressenti des autres, enfants, parents, équipes et savoir écouter le positionnement des autres permettent plus d'harmonie au sein d'un groupe.
- L'analyse de pratiques professionnelles : regards croisés sur une situation, une pratique, un questionnaire, accompagné par un professionnel de la petite enfance extérieur à l'équipe
- La journée de cohésion « S'épanouir pour Mieux Accompagner : Le Bien-Être des Professionnels de la Petite Enfance" le 10 octobre 2024.
- Dans une logique de professionnalisation et de valorisation d'un métier en perte d'attractivité, les RPE ont proposé des temps d'analyse de pratiques à destination des assistants maternels, en complément des formations plus communes (recyclage Premiers Secours Citoyen...).
- Journée nationale des assistants maternels à Enerlya avec plus de 50 professionnels.

Un accueil pour tous

La coordinatrice accueil inclusif et parentalité poursuit sa mission d'accompagnement des familles « fragilisées » et/ou ayant un enfant porteur de handicap, à la recherche d'un mode d'accueil.

En 2024, les partenariats se sont développés, par exemple avec un groupe de jeunes parents accueillis à la MIPE ou encore avec le Centre Anne Franck. De même, les liens sont plus étroits avec les centres sociaux au bénéfice des parents. Ainsi 77 familles fragiles socialement ont pu être accompagnées et 6 enfants en situation de handicap.

Des activités d'éveil diversifiées et de qualité

- Mobilisation du CLEA à Longuenesse,
- Ateliers lecture avec le réseau des bibliothèques
- Baby-gym avec l'AMGA pour le RPE
- Ateliers intergénérationnels avec le RPE d'Aire-sur-la-Lys
- Visite du musée Sandelin avec le RPE de Saint-Omer et Arques
- Ateliers guitares pour les professionnels des crèches et RPE
- Ateliers en lien avec les troubles de l'oralité proposés aux parents et aux professionnels



116 assistants maternels ont participé aux différentes réunions proposées (75 en 2023)

132 assistants maternels ont participé à une **formation** (100 en 2023)



145 ateliers réalisés au LAEP (239 enfants / 197 familles) (163 en 2023)



11 conseils de crèches renforçant la place des parents au sein des structures



PERSPECTIVES 2025

- Pérenniser les accueils du LAEP
- Première édition du Forum des 1000 premiers jours
- Faire de l'Observatoire un outil de pilotage permettant de formuler un avis sur la pertinence de

développement de l'offre, en lien avec la CAF et le Conseil Départemental

- Sensibiliser les professionnels de l'accueil collectif et individuel à l'accueil des enfants des familles précaires, fragiles

N°51
RANDSTAD

N°52
RANDSTAD

N°53
ACTUAL LEADER

N°54
BIG INTERIM

N°55

N°56

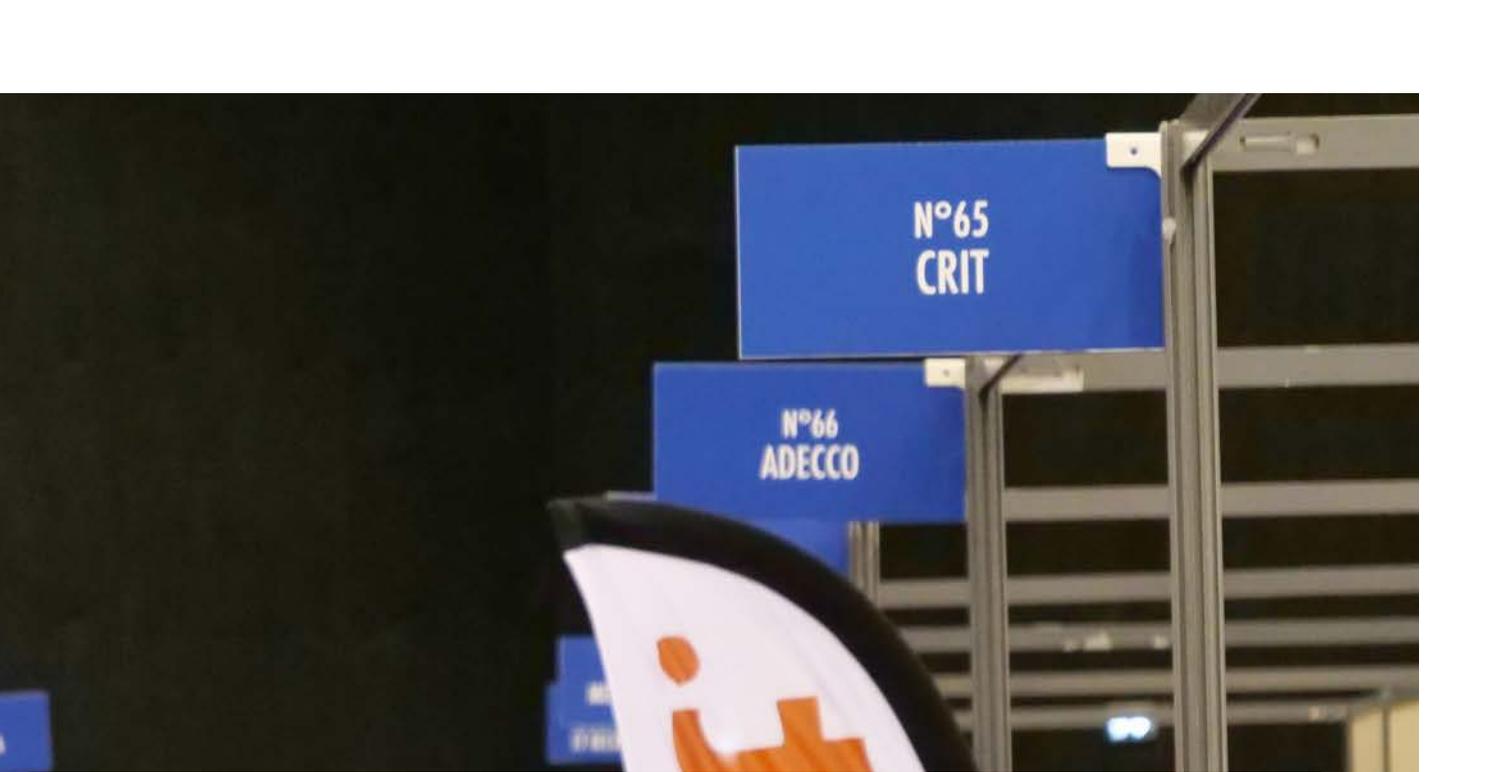
N°57

N°58

N°59

N°60





N°65
CRIT

N°66
ADECCO

05.

**LA CAPSO
ENTREPRENANTE**





64 800 €
d'aides à la création
d'entreprises
sollicitées
par 28 entreprises
en 2024.



58
porteurs de
projets ont rencontré
l'un des 18 organismes
publics/privés
partenaires
de l'opération

UNE ACTION ECONOMIQUE TOURNEE VERS L'EMPLOI ET L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Le soutien à la création d'entreprises

Depuis 2021, la CAPSO soutient les créateurs d'entreprises. En 2024, 28 entreprises ont sollicité l'aide à la création d'entreprise pour un montant total de 64 800€.

Les JO de la création d'entreprise

En 2024, a eu lieu la 3^{ème} édition des JO de la création d'entreprise, un salon dédié aux porteurs, créateurs et repreneurs d'entreprises. 58 porteurs de projets ont rencontré l'un de nos 18 organismes publics/privés partenaires de l'opération.

Fertel : un temps fort dédié aux créateurs/repreneurs d'entreprises

Fertel est un événement économique porté par Saint-Omer Challenge, réseau d'entreprises, et les acteurs économiques du territoire (CCI, CMA, Initiative Pays de Saint-Omer, La Station, la PEPSO, l'Incubateur) ainsi que la CAPSO et la Communauté de Communes du Pays de Lumbres. Cette soirée est le moment unique pour des rencontres privilégiées avec d'autres dirigeants d'entreprises et les acteurs économiques du territoire ainsi que les principaux responsables politiques locaux). 80 porteurs de projets ont été mis à l'honneur en 2024.

La sensibilisation en milieu scolaire

L'association Dreamakers fait vivre une aventure entrepreneuriale collective aux jeunes en interconnectant l'école et le monde entrepreneurial au travers d'une nouvelle pédagogie en phase avec les enjeux économiques du territoire. Les équipes sont mobilisées pour sensibiliser, développer et accompagner les différents acteurs des territoires.

De même, BGE permet :

- d'apporter aux élèves une ouverture sur la création d'entreprise
- de démystifier la fonction de chef d'entreprise et de démontrer que cette fonction peut être une opportunité de carrière pour chacun
- de développer l'esprit d'initiative et la culture de l'entrepreneuriat chez les jeunes en améliorant la connaissance de l'entrepreneuriat.

CRÉATION D'ENTREPRISES

La PEPSO : pépinière et hôtels d'entreprises

(Campagne-lez-Wardrecques, Fauquembergues et Saint-Augustin)

Au 31 décembre 2024, 22 entreprises ont été accompagnées, ce qui représente 107 emplois et plus de 10 millions d'euros de chiffre d'affaires cumulés. Le taux d'occupation de la pépinière d'entreprises à Campagne-lez-Wardrecques est de 84%, 100% pour l'hôtel d'entreprise situé aux Escardalles à Théroouanne et 87% pour l'hôtel d'entreprises à Fauquembergues.

L'innovation à travers l'incubateur/ excubateur

L'incubateur du Pays de Saint Omer a vu le jour en juillet 2023 au sein de La Station. C'est l'IMT Nord Europe qui opère afin de faire grandir les projets sur les axes technologiques, mais également sur les questions liées à la propriété intellectuelle, le financement, le marketing, les montages juridiques

A ce jour, 2 jurys, l'un en janvier 2024 et l'autre en juin 2024 ont permis à une dizaine de porteurs de projet d'intégrer l'incubateur. Les projets bénéficient d'un accompagnement personnalisé et la mise à disposition des locaux de La Station. Plusieurs projets ont été primés et reconnus aux échelles régionale et nationale comme le projet de Charline Dhersin, 3W en étant labellisé French Tech Emergence ou Omen Performance d'Antoine Lemaire et Simon Barbier avec le Fond Régional d'Incubation (FRI).

La Station a 5 ans

Depuis 5 ans, de nombreux habitants ont découvert l'usage des FabLab, d'autres sont venus réparer un matériel défectueux au Repair Café et d'autres encore ont profité d'un espace de travail professionnel et agréable. Les entrepreneurs ont aussi trouvé un lieu où s'informer, partager, travailler et débiter de nouvelles collaborations. Cet équipement exceptionnel du territoire, totem de l'innovation avec un potentiel d'attractivité fort a fêté ces 5 ans le 18 décembre dernier autour d'une conférence inspirante de Laura Di Muzio et des nombreux acteurs et partenaires (incubateur, campus connecté, entrepreneurs ...). Un moment convivial et inspirant à l'image de La Station qui a rassemblé près de 200 personnes.



Le réseau d'experts

Afin d'accompagner au mieux les acteurs économiques du territoire, la CAPSO travaille en partenariat avec des experts métiers mais aussi des structures qui accompagnent les projets du territoire et des porteurs de projet.

Des partenariats comme par exemple avec HDFID ou Euramaterials sur l'innovation ou encore Réseau Alliances sur la RSE. Ainsi un 1^{er} World Forum a eu lieu en octobre 2024 à La Station en partenariat avec Réseau Alliances puis une matinée sur le bien-être au travail et la marque employeur, une belle façon d'apporter de l'information et de l'inspiration sur le territoire.

La 2^{ème} rencontre de l'efficacité écologique

Le 23 septembre 2024, les 2^{èmes} Rencontres de l'Efficacité Ecologique se sont déroulées à l'EILCO et ont réuni plus d'une centaine de personnes : élus, entreprises, techniciens et partenaires. Lors de ces rencontres, des entreprises reconnues et valorisées pour leurs engagements et leurs actions ont pu partager leur expérience autour des axes de la feuille de route : innovation, efficacité écologique, RSE, formation Un forum était également organisé en lien avec des entreprises ou structures porteuses de solutions avec l'objectif de prendre les contacts pour mettre en place ces bonnes pratiques comme les sensibilisations aux usages de l'eau avec Lilaea ou encore le recyclage des mégots de cigarette avec Tchao Mégot.



319

actions proposées dans le cadre de CAP développement (taux de réalisation 40%)



833 695 €

de soutien aux entreprises pour des projets d'investissement et de développement



51

entreprises et **21** exploitations soutenues dans le cadre des inondations



Lancement du **programme LEADER**

AIDES AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Action Cap développement

En 2024, la CAPSO a poursuivi son action CAP DEVELOPPEMENT avec la CCI et la CMA afin d'aller au-devant des entreprises pour les accompagner dans leurs projets de développement.

En 2024, 183 entreprises ont été rencontrées. 319 actions ont été proposées avec un taux de réalisation de près de 40%. Le taux de réalisation des accompagnements, depuis le démarrage de l'action en 2021 atteint, lui, plus de 50%.

22 entreprises ont été accompagnées par la CMA au titre de la Charte Efficience Ecologique, leur permettant ainsi de mettre en place un plan d'action concret vers une démarche écologique plus forte.

Appui au développement de l'activité

La CAPSO a également soutenu des entreprises ayant des projets d'investissement et de développement pour un montant de 833 695 €. Les 17 projets soutenus représentent un montant d'investissement de près de 22 M€ et la création de 74 emplois.

Appui aux entreprises et agriculteurs dans le cadre des inondations

Suite aux inondations qui ont touché notre territoire fin 2023, un fonds de soutien a été mis en place dès début 2024 en direction des entreprises et exploitations agricoles ayant subi des dégâts et baisse d'activité.

- o 51 entreprises ont été soutenues pour un montant global de 183 000 € dont 65 % en subvention,
- o 21 exploitations agricoles ont été soutenues pour un montant de 98 124 € en subvention.

Programme LEADER

Le 31 octobre 2024, le programme LEADER du Pays de Saint-Omer est officiellement lancé avec les signatures des conventions entre la Région, la CAPSO, la CCPL et le Groupe d'Action Locale (GAL) du Pays de Saint-Omer.

LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) est un dispositif européen de soutien au développement des territoires ruraux dans les domaines de l'alimentation, de la mobilité, des commerces et services de proximité, des transitions écologique et numérique et du tourisme à destination des entreprises, associations et collectivités locales.





PERSPECTIVES 2025

- Lancement de la 3^{ème} édition « Concours Mission entreprendre »
- Poursuite du dispositif « aide à la création d'entreprise »
- Poursuite des actions avec Dreamakers et BGE
- Lancement du « Club junior entrepreneurial »
- Accueil de la journée « Makerplace » à la Station

APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ

Le salon du travail

La 7^{ème} édition a eu lieu le 28 mars 2024. 100% des exposants se déclarent satisfaits de l'organisation générale du salon. Une moyenne de 4.7/5 est donnée au salon par les exposants et 4.3/5 par les visiteurs. 92 % des exposants acceptent d'ores et déjà de revenir en cas de 8^{ème} édition.

Proch'emploi

La Plateforme territoriale « Proch'emploi » du Pays de Saint-Omer a pour objectif d'accompagner les entreprises et de répondre à leurs besoins en termes de recrutement et de formation. Elle s'appuie sur un réseau de plus de 100 chefs d'entreprises. La plateforme organise et pilote des réunions « circuit-court » (des rencontres de jeunes issus de la MIPE ou du pôle emploi et des entreprises) et des réunions « Trouve Ton Taf » (des entreprises qui viennent à la rencontre de jeunes issues de QPV au sein même de leur maison de quartier).

Valorisation de la filière papetière

La 1^{ère} édition du Salon Carton Plein s'est déroulée les 22 et 23 novembre 2024 à la Station en partenariat avec les industriels papetiers du territoire, les établissements de formation et les partenaires de l'emploi avec un seul objectif : valoriser la filière papetière et les métiers techniques et industriels.

En parallèle, le 2^{ème} concours Carton Plein organisé par la CAPSO en lien avec l'entreprise Express Packaging a eu lieu et a permis de récompenser 5 classes ayant décoré un sapin en carton.

OFFRE FONCIÈRE DU TERRITOIRE

La très grande majorité des 24 zones ou parcs d'activités que comprend la CAPSO est aujourd'hui complète.

Plusieurs projets et réflexions sont en cours pour renforcer nos capacités d'offre foncière (Saint-Martin-Lez-Tatinghem, Wizernes, Fauquembergues, Aire-sur-la-Lys).

En 2024, ce sont 12 entreprises qui ont confirmé leur volonté de s'implanter ou d'étendre leur activité sur le territoire par l'acquisition d'une parcelle :

- **Sur la Porte Multimodale de l'AA** (Arques/Campagne-Lez-Wardrecques) : Eco-démoussage, Bio chêne vert, VBD Gréage, groupe Gorrias, Canler.
- **Porte de la Morinie** : (Saint-Augustin / Ecques) : DV group, JLM Menuiseries, PM Pro

- **Parc Saint-Martin** (Aire-sur-la-Lys) : Société Big Mat
- **Belle Croix** : Société ATME
- **Champ de la Croix** : Société AFTRAL
- **Zone du Brockus** : Société VITTO CHARLES



5784
rendez-vous
le jour du salon



2323
suites positives
réservées à ces CV

Chiffres de la Plateforme Proch'emploi

Au 31/12/2024
et depuis sa création
en 2016



2506
offres d'emploi
détectées



3033
entretiens
candidats-entreprises
générés



1846
offres pourvues
soit un taux de placement
de 74 %



UNE VOLONTE DE PRESERVATION DU COMMERCE DE CENTRE-VILLE / CENTRE-BOURG



491 020 €

de chiffre d'affaires
générés par les
chèques
Happy Kdo

dont 108 385 €

de chèques
cadeaux vendus
aux particuliers,
entreprises,
collectivités,
associations

dont 360 000 €

de chèques
diffusés dans le
cadre d'Happy Kdo
+ 20%

dont 13 000 €

de chèques
diffusés dans le
cadre de l'aide
d'une cuve de
récupération des
eaux de pluie

dont 9635 €

de chèques
diffusés dans le
cadre de l'aide à
l'achat de vélo

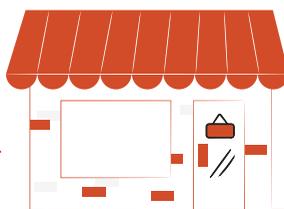


197
commerçants
présents

Achetez en
PAYS DE
Saint-Omer



5 488
produits en ligne



5 004
clients



297 000
pages vues



5 303
followers

Révision et renouvellement de la charte d'urbanisme commercial intercommunale

En novembre 2017, l'Agglomération a adopté une Charte d'Urbanisme Commercial, établissant une politique intercommunale en matière de commerce. Ce document stratégique a permis la mise en place d'actions structurantes, telles que la mise en place d'un Fonds de Développement Commercial, la création de l'Office Intercommunal du Commerce et de l'Artisanat, le déploiement de dispositifs de soutien au commerce, à l'artisanat, des outils numériques, des opérations commerciales, aussi bien en zone urbaine, qu'en secteur rural. Après sept ans d'application, les acteurs locaux ont engagé en 2024 un travail d'évaluation et de renouvellement de cette charte.

Le 16 septembre 2024, 8 commerçants et artisans ont participé aux États Généraux du Commerce et de l'Artisanat, suivis d'ateliers thématiques réunissant équipes techniques, élus et acteurs économiques pour co-construire les orientations futures. Ce travail de révision a fait émerger des piliers d'intervention incontournables pour notre territoire, que la nouvelle Charte d'Urbanisme Commercial activera dès 2025.

La pépinière commerciale

La pépinière facilite la création et l'implantation de nouvelles activités commerciales en centre-ville, en centre-bourg et en commune rurale. Le local est loué par la CAPSO et sous loué aux porteurs de projets pendant 3 ans grâce à un loyer modéré.

- 3 nouvelles entrées en 2024, à Tournehem-sur-la-Hem, Aire-sur-la-Lys, Mametz pour un montant de prise en charge des loyers de 40 873 € (prévisions sur 3 ans)
- 2 sorties du dispositif avec une poursuite de l'activité dans le local pour Ekobike à Arques, Zigapêche à Aire-sur-la-Lys - Coût 23 891€ / 3 ans

Le soutien à l'accessibilité et à l'attractivité des commerces

20 dossiers ont été instruits en 2024 sur les communes d'Aire-sur-la-Lys, Arques, Avroult, Eperlecques, Fauquembergues, Roquetoire, Saint-Omer, Théroouanne, Tournehem-sur-la-Hem et Wizernes. Ils représentent un investissement par les commerçants de 137 330€, un soutien financier des communes de 23 291€ et de la CAPSO de 33 911€.

En 2024, 8 commerçants ont accueilli les élus de la CAPSO, de la Ville, de la CCI, des unions commerciales et d'Achetez en Pays de Saint-Omer (Office Intercommunal du Commerce et de l'Artisanat) afin de recevoir une vitrophanie valorisant la rénovation de leur vitrine commerciale, ainsi qu'un trophée pour leur labellisation.

Le soutien aux initiatives d'animations commerciales dans le cadre d'événements ou de manifestations à rayonnement intercommunal

102 000€ dédiés aux animations commerciales : les festivités de fin d'année des villes d'Aire-sur-la-Lys, Arques, Fauquembergues, Saint-Omer et le Printemps du Commerce et de l'Artisanat.

Du 6 au 20 avril 2024, Achetez en Pays de Saint-Omer organisait le second Printemps du Commerce et de l'Artisanat en Pays de Saint-Omer et en Pays de Lumbres, ouvert à l'ensemble des commerçants et artisans du territoire. Cette animation visait à attirer du trafic dans les commerces, le booster et fidéliser la clientèle. Afin de donner de l'envergure à l'opération, un véhicule électrique et près de 10 000€ de gains, étaient à gagner, permis grâce à la mobilisation de partenariats financiers privés. La communication déployée par Achetez en Pays de Saint-Omer a renforcé le succès de l'opération notamment à travers une vidéo qui a réuni plus de 50000 vues sur les réseaux sociaux. Près de 600 professionnels ont ainsi participé, répartis dans 50 communes du territoire.



Pépinière commerciale :

3

nouvelles entrées à Tournehem-sur-la-Hem, Aire-sur-la-Lys, Mametz pour un montant de prise en charge des loyers de 40 873 €



20

dossiers instruits sur 10 communes

137 330 € investis par les commerçants

soutien des communes : **23 291 €**

soutien de la CAPSO **33 911 €**



PERSPECTIVES 2025

- Signature de la nouvelle Charte d'Urbanisme Commercial basé sur de nouvelles actions d'intervention
- Renouvellement des opérations « Printemps du Commerce et de l'Artisanat », « Journée Nationale du Commerce et de l'Artisanat de proximité », « Happy KdO +20% »



674

étudiants inscrits
à l'ULCO sont présents
à l'antenne
de Saint-Omer :
160 à l'EILCO
145 à l'ISCID-CO
259 à l'IUT
66 en STAPS



204

étudiants inscrits à
l'école d'infirmières



20

apprenants
au campus connecté

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, VERS UN VERITABLE CAMPUS UNIVERSITAIRE DU PAYS DE SAINT-OMER

La poursuite des actions de renforcement et de structuration du panel des formations se traduit pour 2024 par des projets de nouveaux diplômes confortant ainsi la présence de parcours de formations pouvant aller de BAC +3 à Bac +5.

La question de la lisibilité et du porter à connaissance des possibilités de se former sur le territoire trouvera un axe de travail au sein du dispositif de la Cité des Métiers selon les caractéristiques suivantes :

- Portage du projet par la MIPE du Pays de Saint-Omer
- Lauréat de la labellisation en Avril 2024 en phase « projet »
- Lauréat de la labellisation en Novembre 2024 en phase « préfigurateur » avec autorisation d'ouverture
- 30 partenaires.

En complément, le territoire via la MIPE s'est outillé de casques permettant la projection de films promotionnels des métiers en version immersive. Ces outils innovants permettent une meilleure sensibilisation des publics aux métiers qui recrutent. Pour 2024, les projets suivants ont été lancés :

- Création d'une vidéo immersive pour le métier de la soudure
- Réalisation en cours d'une vidéo immersive pour les métiers de l'eau

Par ailleurs, en 2024, deux sessions de sensibilisation et d'échanges entre acteurs de l'orientation, de l'insertion et de l'emploi (20 participants) ont eu lieu à titre expérimental afin de conforter la dynamique collective et l'interconnaissance entre les structures contribuant aux conseils et à l'orientation des publics.

En 2024, pas moins d'une dizaine d'actions de sensibilisation aux filières d'activités et métiers ont été impulsées par la CAPSO au profit des publics scolaires (salons, actions collectives, rencontres avec des professionnels...).

Soutien aux demandes d'ouvertures de diplômes, notamment pour :

- Une Licence Professionnelle « Conception et amélioration de processus et procédés industriels » au Lycée Blaise Pascal
- Une Licence Management gestion des organisations au Lycée Ribot
- Une formation de niveau Bac+2, "Chargé de développement d'une structure sportive associative" au centre de formation agricole du Doulac
- Mais aussi un projet d'extension bâtementaire du CFA du Doulac à Saint-Omer.

La vie étudiante, élément essentiel d'une attractivité territoriale réussie :

- Echange avec l'ULCO autour du projet de maison des étudiants sur le site de Longuenesse
- Organisation de la représentation du collectif de 6 établissements de formation au Salon de l'étudiant à Dunkerque en décembre 2024



PERSPECTIVES 2025

- Signature d'un document-cadre (Pacte éducatif Territorial) pour un horizon à 3 ans entre les deux collectivités du Pays de Saint-Omer, la région académique, la Région et l'Université du Littoral Côte d'Opale
- Ouverture du dispositif « cité des métiers » afin de faciliter l'accès aux informations d'orientation et de formations pour le printemps 2025
- Soutien à la demande d'ouverture d'une classe préparatoire Technologie, Physique Chimie (TPC) au sein du Lycée Blaise Pascal
- Soutien à l'ouverture d'un BTS "maintenance industrielle" au Lypso
- Soutien à la mise en place d'un cycle préparatoire intégré au sein de l'école d'ingénieurs (EILCO)
- Soutien à la demande d'ouverture d'une Licence Professionnelle « génie des procédés pour l'environnement parcours aménagement et gestions des ressources en eau » au Lycée Blaise Pascal
- Soutien à la demande d'ouverture d'une Licence Professionnelle « maintenance des systèmes industriels » au Lycée Blaise Pascal
- Réalisation d'une résidence de 103 logements (78 pour les étudiants et 25 pour les primo-actifs)
- Création d'un réseau territorial de marraines à destination des établissements scolaires du territoire et en partenariat avec les acteurs économiques.

LE TOURISME

Le port de plaisance d'Aire-sur-la-Lys

Le 17 mai 2024, le port de plaisance d'Aire-sur-la-Lys a été inauguré. Cette première année d'ouverture au public a permis d'accueillir 572 nuitées pour 53 bateaux en escale et établir 34 contrats d'amarrage. Sept événements y ont été organisés.

Aide à l'hébergement touristique marchand

La CAPSO poursuit sa volonté de soutenir les hébergements touristiques marchands, considérant leur rôle dans l'économie touristique. L'objectif est de maintenir, voire augmenter le nombre de lits touristiques des chambres d'hôtes, meublés de tourisme, hébergements insolites et de groupes, mais aussi de faciliter leur montée en gamme et leur attractivité. Trois dossiers instruits en 2024 pour un montant de 14 700€ sur les communes de Delettes, Eperlecques et Zouafques.



PERSPECTIVES 2025

- Signature du Contrat de Destination Touristique
- Refonte de la scénographie de la Maison du Marais (Phase 1 - Exposition Capiou)
- Poursuite du dispositif « aide à l'hébergement touristique marchand »



Les visiteurs accueillis par la SPL Tourisme en Pays de Saint-Omer en 2024 :

40 608

dans les Offices de Tourisme

25 681

à la Maison du Marais

8 710

couverts servis aux Bols du Marais

4 694

participants aux événements organisés à la Maison du Marais

8 638

visiteurs à l'Ascenseur à Bateaux des Fontinettes



Un réseau de
30 bibliothèques
Plus de 19% de
la population
adhérente



20 073
adhérents au réseau
des bibliothèques
de la CAPSO
(18 910 en 2023)

4 296
nouvelles adhésions
dans le réseau
(4 338 en 2023)



207 793
prêts et
prolongations
pour la BAPSO
(230 084 en 2023)
et **688 534** prêts
pour le réseau
(631 800 en 2023)



389 232
documents
accessibles via
la navette

UN TERRITOIRE DE CULTURE CREATIF ET EXEMPLAIRE

LA BAPSO ET LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES : DES ÉQUIPES, DES ESPACES ET DES DYNAMIQUES AU SERVICE DU TERRITOIRE

- 75 738 entrées physiques ont été comptabilisées à la BAPSO (5% d'augmentation par rapport à 2023).
- 4 120 usagers actifs inscrits dont 96,24% sont des habitants de la CAPSO (44,22% de jeunes de 0 à 24 ans, et 55,77% d'adultes de 25 à 95 ans).
- La BAPSO a porté 203 actions culturelles (Nuit de la lecture, mois de l'enfance, fête de la science, Exquis Mots...).
- 558 élèves de CE1 et de CM2 ont été accueillis dans le cadre de l'appel à projets EAC.
- Le fonds ancien, local et documentaire, les archives anciennes et les archives contemporaines ont accueilli 223 chercheurs, lecteurs, agents de la collectivité, qui ont consulté plus de 7 496 documents et boîtes d'archives.
- L'exposition *C'est une question d'éducation !* a accueilli 2 836 personnes entre juin et septembre.
- La navette documentaire a fait circuler 46 409 documents.
- 59 actions ont été programmées dans le réseau des bibliothèques.
- La nouvelle médiathèque d'Eperlecques a été inaugurée, ajoutant au réseau un établissement structurant sur le bassin nord de la CAPSO.
- 985 rendez-vous ont été assurés par les Conseillers Numériques France Service au sein de 14 bibliothèques du réseau.
- Le fonds de concours pour l'aide à l'acquisition des communes du réseau représente un montant de 57 288€.



Les sciences et la Micro-Folie au sein de la BAPSO

La BAPSO a développé un volet de sensibilisation aux sciences depuis plusieurs années. Sur l'année 2024, 28 ateliers scientifiques et 11 visites science et culture ont accueilli 219 personnes. Parallèlement, juillet 2024 a marqué le redéploiement de la Micro-Folie de la CAPSO au sein de la BAPSO. Une programmation dédiée, insérée dans celle de la BAPSO est désormais proposée sous la forme de 3 rendez-vous réguliers : Paus'art, Créativ'art et Micro conf. Sur les 6 mois d'activité, 28 actions ont été organisées et ont permis d'accueillir 224 personnes.



LE CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL (CRD), LIEU D'ENSEIGNEMENT, DE FORMATION ET DE DIFFUSION DE LA CULTURE

- 2 200 élèves inscrits, dont plus de 80% issus de communes de l'agglomération
- 2 596 cours ont été dispensés au conservatoire.
- Un volume horaire hebdomadaire d'enseignement de 1 453h30 (1 092h pour la musique, 120h pour la danse, 46h pour le théâtre et 195h30 pour les arts visuels)
- Près de 8 600 ressources documentaires ont été enregistrées et 567 documents empruntés au centre de documentation.
- Une saison artistique de 221 auditions, expositions, concerts, masterclass et ateliers programmés dans 13 communes du territoire
- 134 projets ont été menés auprès de 2 351 élèves de 50 écoles primaires (74 projets musique, 28 projets arts visuels, 32 projets danse).
- 5 orchestres à l'école, 3 orchestres au collège, une classe à horaires aménagés musique spécialité « voix » et une classe à horaires aménagés arts plastiques
- 29 projets menés auprès des plus jeunes dans les multi-accueil et RPE
- 10 projets menés auprès de structures médico-sociales (CHRSO, CATTp de Saint-Omer, SESSAD « le patio » de Saint-Martin-lez-Tatinghem, MAS d'Eperlecques, Centre pénitentiaire de Longuenesse)
- 9 ateliers vacances arts visuels et théâtre

De nouveaux sites d'enseignement

Trois nouveaux sites ont ouvert à la rentrée scolaire 2024. Le château Porion à Arques accueille un pôle musiques actuelles jazz de 427 m². Deux studios de danse de plus de 100 m² ont été aménagés dans une cellule commerciale d'Eurocap à Longuenesse, ainsi qu'une salle pour les pratiques d'orchestre et de chœur à l'ancienne école Michelet de Saint-Omer.

Le site d'Eurocap dispose en outre d'une réserve de 700 m² permettant d'accueillir le parc instrumental du CRD dans des conditions appropriées.



2 200
élèves
(2271 en 2023)



106
enseignants et
intervenants en milieu
scolaire et
20
agents administratifs
et techniques



15 061
spectateurs



4
spécialités
(musique, théâtre
et arts visuels)



65
disciplines



16
sites
d'enseignement



195

manifestations
(190 en 2023)

et

21 308 entrées
(21 640 en 2023)



70

films projetés
à l'Area

9 322

entrées cinéma



22

spectacles
pour 36

représentations
ayant accueilli

4 472 spectateurs



210

rencontres sur tout le
territoire dans le cadre
du CLEA



70 %

des élèves en REP/
REP + ont bénéficié de
l'appel à projets EAC



459

projets réalisés dans le
cadre de l'appel à projet
EAC soit 2 324 heures

L'ESPACE CULTUREL AREA À AIRE-SUR-LA-LYS, UNE PROGRAMMATION DE CINÉMA ET DE SPECTACLE VIVANT ACCESSIBLE À TOUS

- Une première saison de spectacle vivant en régie communautaire réussie, avec le soutien de l'Office Culturel d'Aire-sur-la-Lys
- La saison culturelle a accueilli 4 472 spectateurs dont 1 715 scolaires sur 22 spectacles.
- 4 séances de cinéma de plein air estivales à Bomy, Saint-Martin-lez-Tatinghem, Moule et Wittes ont rassemblé 466 spectateurs
- La programmation cinéma a enregistré 9 322 entrées, dont 3 809 scolaires, sur 116 séances.

L'AREA fait peau neuve

Après la transformation de l'espace billetterie, le renouvellement des sièges et des sols de la salle, les travaux de peinture du hall et le remplacement des lampes par des éclairages led, les travaux de rénovation de l'Area se sont poursuivis en 2024. La façade a été repeinte et illuminée par un nouvel éclairage chaleureux et accueillant qui met en valeur ses détails architecturaux et l'enseigne de l'établissement.



VERS LE « 100% EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE »

- La 9^{ème} édition du CLEA a accueilli les artistes Diane Rabreau, Lucie Pillon, Julia Amarger, Alessio Orrù et la journaliste Deborah Adoh. 82 gestes artistiques ont été menés avec 58 structures dont 19 établissements scolaires et 16 structures médico-sociales dans 17 communes du territoire.
- 294 classes du premier degré sur 526 mobilisées dans le cadre de l'appel à projets EAC (5 700 élèves)
- 1 327 élèves ont bénéficié du service commun de transport dans le cadre de l'appel à projet EAC (48 transports).

Un journaliste en résidence

Dans le cadre du CLEA de nouvelle génération signé avec l'Etat en 2023, il a été proposé d'enrichir le dispositif d'une résidence mission d'éducation aux médias, à l'information et à la liberté d'expression. Confiée à un ou une journaliste issu(e) de tout support média, cette résidence mission a pour enjeu de sensibiliser les publics au processus de production de l'information et d'aider à son décryptage. En 2024, la CAPSO a ainsi accueilli la journaliste Déborah Adoh, spécialisée dans le domaine du sport, pour une résidence de quatre mois.



© Julia Amarger

L'ACTION CULTURELLE DE PROXIMITÉ : UNE PRIORITÉ

- 367 actions culturelles ont été déployées sur tout le territoire par les services culturels de la CAPSO.
- 16 associations culturelles ont été soutenues par la CAPSO pour un montant de subvention de 140 000 €.
- Le salon Ruralivres Jeunesse 2024 organisé pour la première fois à Fauquembergues a reçu 1 200 collégiens du département.
- 29 représentations de 10 spectacles ont été programmées par La Barcarolle dans 13 communes du territoire.
- 2 expositions décentralisées du Musée Sandelin ont été présentées à la médiathèque de Longuenesse et Enerlya.



1 093

événements
programmés en 2024
dans 40 communes
du territoire par
la CAPSO et ses
partenaires culturels



Du jeu dans les formes

A l'occasion des Jeux Olympiques d'été de Paris 2024, une exposition a été programmée à la Chapelle des Jésuites de juin à septembre autour d'œuvres contemporaines, notamment issues des collections des FRAC Bourgogne et Hauts-de-France. Reflet de l'omniprésence du jeu et du sport dans l'art contemporain, l'exposition *Du jeu dans les formes* a également présenté au public des photographies issues de la collecte d'archives autour du sport menée par la BAPSO en 2023, qui permettent de mesurer l'évolution des conceptions sportives du XIX^e siècle à nos jours. L'exposition a reçu 5 439 visiteurs.



PERSPECTIVES 2025

- Lancement d'une résidence-mission dédiée à la communauté petite enfance dans le cadre du CLEA de seconde génération
- Création d'une filière S2TMD musiques actuelles au Lycée Ribot
- Création d'une classe orchestre piano au collège de Fauquembergues
- Finalisation du PCSES de la BAPSO (projet culturel, scientifique, éducatif et social)
- Mission d'AMO pour le projet de la modernisation de la BAPSO
- Transfert des archives au sein de la réserve décentralisée
- Ecriture du projet d'établissement du CRD
- Désignation d'une AMO programmatrice pour la création d'un nouveau site d'enseignement du CRD à la ZAC du centre-ville d'Arques
- Lancement de la mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'auditorium Saint-Jean de Saint-Omer en pôle théâtre, voix, musique ancienne



DES PRATIQUES SPORTIVES POUR TOUS



640 élèves

ont suivi le dispositif
"Savoir Rouler
À Vélo"



2 centres aquatiques
en délégation
Aqualys et SCENEO

1 piscine
communautaire à Arques



15 000
personnes
ont fréquenté
la piscine communautaire
à Arques

La Communauté d'Agglomération a la compétence : création, gestion, et entretien des équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire.

A ce titre, elle a en gestion directe 10 bâtiments sportifs communautaires et 2 en gestion déléguée et la base de Kayak-polo.

Les critères de la politique sportive communautaire ont été actualisés en mars 2023 axant l'intervention communautaire sur les clubs sportifs qui proposent un projet sportif territorialisé.

La politique sportive se décline en 4 axes :

- le soutien aux clubs à rayonnement national ou international destiné aux clubs qui sont au plus haut niveau sportif avec un projet sportif rayonnant à l'échelle communautaire.
- le soutien aux clubs à rayonnement territorial, destiné aux clubs qui proposent un projet sportif pour tous les publics,
- le soutien aux club à rayonnement rural, destiné aux clubs des communes de moins de 2 000 habitants avec un projet sportif diversifié.
- le soutien pour l'organisation des manifestations sportives

La CAPSO intervient également en faveur de l'apprentissage des élèves primaires du territoire par le biais de :

- l'apprentissage de la natation scolaire, la collectivité prend en charge l'intégralité des entrées piscines de tous les élèves de la CAPSO sur les 4 piscines (Scénéo, Arques, Aqualys et Aa piscine).
- le Savoir Rouler à Vélo, qui se décline par 10h d'apprentissage (4 séances de 2h30) avec une partie théorique (code de la route) et une partie pratique encadrée par des clubs sportifs.

La piscine d'Arques, équipement communautaire en régie directe, propose au public des activités d'aquagym, aquabike, des leçons de natation et des séances d'école de natation. Près de 15 000 personnes ont été accueillies en 2024 auxquelles s'ajoutent les 4 clubs sportifs qui viennent gratuitement tout au long de

l'année et une vingtaine d'écoles, un collège, Ulco et les divers établissements de santé.

Par ailleurs la CAPSO dans le cadre des Jeux Olympiques Paris 2024, la CAPSO obtenu le label « terre de jeux 2024 ». Notre collectivité, en lien avec le mouvement sportif et l'éducation a organisé un bon nombre d'actions à destination des scolaires du primaire et des IME à l'occasion de la Semaine Olympique et Paralympique. Notre collectivité a par ailleurs offert 50 places pour les phases finales de hand-ball aux centres sociaux de Saint-Omer, Arques, Longuenesse et Aire-sur-la Lys, ainsi qu'aux communes rurales labellisées « terre de jeux ».

Les manifestations sportives soutenues par la CAPSO en 2024

- Accueil de l'équipe Nationale de Malaisie au Complexe Régional de Badminton d'Aire-sur-La-Lys,
- Accueil de l'équipe nationale des Etats-Unis au Complexe Gymnique d'Arques
- Accueil d'un départ des « 4 jours de Dunkerque » à Arques
- Soutien au championnat de France de 5 kms et course open
- Soutien pour le Championnat de France aérobic
- Organisation de la fête du sport



50
places
offertes
pour les phases finales
de hand-ball
à 4 centres sociaux



PERSPECTIVES 2025

- Continuité du Savoir Rouler à Vélo à destination des scolaires du primaire
- Organisation de la fête du Sport
- Mise en place d'actions inclusives dans le cadre de la Semaine Olympique et paralympique
- Organisation d'un match d'Europe du SCRA à SCENEO

Collecte citoyenne

Notre association vous remercie pour votre beau geste !



1 Je trie mes papiers et cartons.

1



5 j'utilise le papier recyclé.



2 Je les dépose dans la borne associative.



La recette de la collecte est reversée aux associations agissant en faveur de la transition écologique et territoriale.

4 Les papiers et cartons sont recyclés dans les usines de papier.

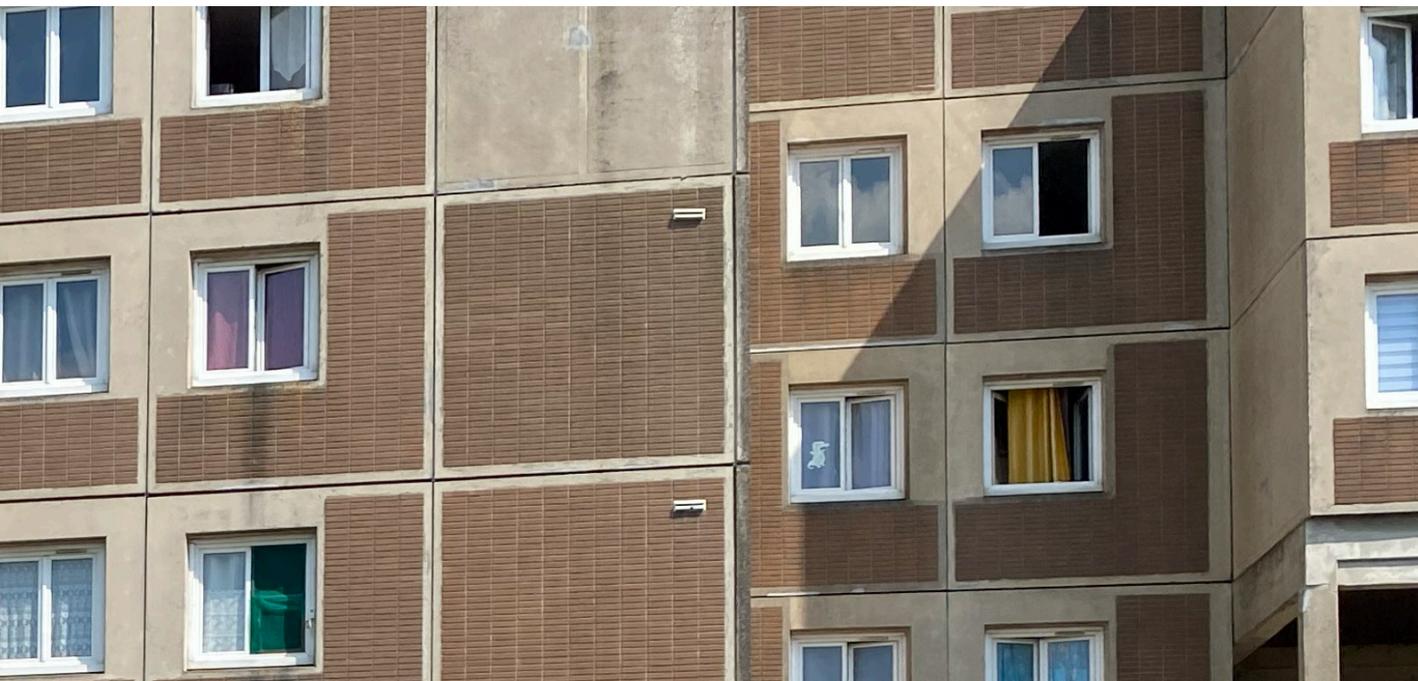


3 Les papiers et cartons sont collectés par la CAPSO.



RECYCLER LES PAPIERS ET CARTONS, TOUT EST BON POUR NOS ASSOCIATIONS !





06.

LA CAPSO ENGAGÉE DANS LES TRANSITIONS





UNE ANNÉE DE CONSOLIDATION POUR NOTRE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE



75%
des 70 projets
ou actions
de la feuille de route
numérique
sont initiés ou terminés



900
équipements gérés
sur le périmètre du service
commun numérique
en 2024



Un réseau de
vidéo protection
intercommunale
composé de plus de
300 caméras.

La transition digitale se poursuit

L'année 2024 a notamment été marquée par l'adoption de notre nouvelle stratégie numérique pour la période 2024-2027. Cette nouvelle feuille de route nous permettra de poursuivre la transformation numérique du territoire à travers pas moins de 70 actions, scindées en 13 priorités répondant elles-mêmes à 3 enjeux majeurs du projet de territoire. Elle ouvrira également la porte aux financements de projets au niveau européen grâce au dispositif FEDER. 18 projets majeurs sont d'ores et déjà fléchés et prêts à être proposés.

Ces projets permettront, par le biais du numérique, de répondre aux enjeux d'attractivité du territoire en le rendant « connecté » tout en développant sa résilience.

En 2024, le service production a, entre autres, œuvré pour :

L'amélioration de la sécurité de notre infrastructure grâce à un centre des opérations de sécurité et un lien de secours sur un site secondaire,

- Le remplacement de notre infrastructure de vidéo protection intercommunale,
- La poursuite des travaux concernant la finalisation de notre boucle de fibre privée, qui permettra de proposer davantage de services numériques.

Notre service commun numérique a permis cette année :

- Le déploiement de la vidéo protection pour la commune de Longuenesse et la finalisation du projet pour la commune de Saint-Martin-Lez-Tatinghem. De nouveaux projets de vidéo protection ont également vu le jour pour les communes de Saint-Omer et Arques.
- L'école numérique a débarqué dans la commune de Saint-Martin-Lez-Tatinghem, avec l'intégration de 12 ordinateurs portables et 16 tablettes,

Le service étude et logiciels a notamment travaillé en 2024 sur :

- Kamae, plateforme d'autoformation et de sensibilisation à la cybersécurité,
- Le déploiement d'une solution de gestion électronique de courrier,

- Le démarrage du projet de migration de notre système d'information Finances, pour une meilleure stabilité des applications et un renforcement de l'efficacité des équipes.
- La modernisation des moyens de paiement sur les domaines de l'eau potable, de la petite enfance et du CRD.
- La poursuite de notre accompagnement au changement sur l'intégration de nouveaux outils numériques et l'amélioration des compétences numériques des agents avec notamment l'intégration de l'outil PIX territoire.

L'activité du SIG a encore été forte en 2024 avec :

- La poursuite du projet de dématérialisation ADS,
- La migration de l'infrastructure SIG sur de nouveaux serveurs pour améliorer la performance,
- Des demandes prioritaires, comme le développement d'une application pour le recensement des inondations, en cette période exceptionnelle de début 2024. Au-delà de ce quotidien, le SIG a développé plusieurs applications pour les services communautaires :
- Réseau Mouvéo : application de gestion du réseau de bus permettant de diffuser directement au grand public les informations actualisées.
- Portail Environnement : création d'un portail de diffusion au public des projets liés à la transition écologique,

→ PERSPECTIVES 2025

- Intégration de la commune de Moule sur le service commun numérique
- Poursuite du déploiement de l'école numérique pour les adhérents du service commun numérique,
- Migration du système d'informations Finance et engagement des travaux sur le renouvellement du système d'informations RH,
- Déploiement d'une solution de gestion de la relation usagers permettant des sollicitations 24/24h et 7/7j par les usagers grâce à une interface web,
- Cartographie du parc applicatif afin de mieux faire communiquer nos applications,
- Nouvelle version de notre intranet et perspective de déploiement d'un portail de gestion de la relation agents ainsi qu'un portail dédié à la formation.
- Déploiement d'un réseau LoRa, permettant l'intégration d'objets connectés afin d'optimiser la collecte des déchets, la télérelève des compteurs d'eau, et d'autres usages dans un second temps tels que la gestion technique des bâtiments, de l'éclairage public pour améliorer l'efficacité...
- Déploiement de l'identité numérique pour l'ensemble des agents CAPSO ainsi qu'un plan de montée en compétence sur le numérique grâce à PIX territoire, et toujours l'accompagnement au changement par notre agent dédié.
- Poursuite du déploiement de notre réseau de fibre privée pour la CAPSO et ses adhérents au service commun numérique,
- Poursuite de la dématérialisation ADS.



18
projets seront
proposés aux
financements
européens en 2025



+ de 9 000
contenus de
sensibilisation à la
cybersécurité visionnés
par nos agents
(2 500 en 2023)



Près de **2400**
tickets gérés
par notre service
support
(3 000 en 2023)



800
demandes
d'interventions
traitées par notre
service SIG



Plus de **200**
circuits
de transport scolaire



5600
élèves
transportés / jour



1 516
déplacements dans le cadre
du service commun



647 000
voyages
pour le service de transport
en commun
Mouvéo
(+ 9,6 %)
(590 307 en 2023)



20 000
voyages pour le service
transport à la demande
(+ 4 %)
(19 122 en 2023)

UNE OFFRE DE TRANSPORT DIVERSIFIÉE ET PRÉSENTE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

L'offre de mobilité en 2024

La CAPSO permet à près de 5 600 élèves de se rendre quotidiennement à raison d'un aller et d'un retour par jour gratuit dans leur établissement scolaire.

200 circuits sont organisés pour un coût d'environ 3,1 M€ soit environ 554€ par élève. Malgré une hausse du coût d'environ 50€ par rapport à 2023, la CAPSO maintient la gratuité de ce service pour l'ensemble des collégiens et lycéens relevant de sa compétence.

Afin de permettre aux communes désirant organiser elles-mêmes des circuits de transport scolaire à destination de leurs écoles primaires, la CAPSO apporte une contribution financière aux 12 circuits organisés par les communes pour un coût de 72 000€.

Le transport des écoles primaires pendant le temps scolaire est également organisé par la CAPSO au travers du service commun qui a été mis en place en 2017. Ainsi 49 communes adhèrent à ce service commun permettant l'organisation de transport à destination des piscines, de la BAPSO, d'Enerlya, du CRD ou des actions financées par la CAPSO. En 2024, ce sont près de 1 516 déplacements qui ont été organisés pour les écoles de la CAPSO soit 12% de plus qu'en 2023 pour un coût total de 157 895€ avec une participation financière de 50% de la CAPSO.

L'offre de mobilité commerciale en 2024

Dès 2012, la CAPSO a souhaité mettre en place un réseau de transport en commun présent au sein des communes du cœur urbain. Ce service a continué à évoluer afin de répondre aux attentes des usagers et diverses adaptations ont été menées. En 2024, ce sont ainsi 7 lignes de bus qui sont exploitées par le groupement d'entreprises Schoonaert, Bereyne, Ingland et Merlier avec une amplitude horaire de 6h20 à 22h pour une fréquentation de 647 000 voyages soit 9,6% de plus qu'en 2023. La densité et le besoin de mobilité en milieu rural ne permettant pas de mettre en place des lignes régulières et continues de transport

en commun, la CAPSO a développé un service de transport à la demande permettant des déplacements dans le cœur urbain facilement mais également entre communes rurales. Ce service enregistre une évolution positive continue et permet ainsi en 2024 d'organiser environ 20 000 voyages, soit plus 4% par rapport à 2023. En complémentarité de ce service de transport à la demande, la CAPSO a validé un schéma de mobilité rurale reposant notamment sur la mise en place de stations de Mobilité. Ces stations, véritables hubs de mobilité en milieu rural regroupent des services d'autopartage, de ligne de covoiturage, de stationnement de vélos sécurisés, de vélos en libre service et de transport en commun et sont déployés progressivement sur les communes de Fauquembergues, Théroouanne, Eperlecques et Aire-sur-la-Lys. En 2024, ces services ont enregistré pour Mouvauto, 227 réservations pour un total de 14 606 km parcourus, pour Mouvelib : 50 réservations et pour Mouvepouce : 131 sollicitations. Soucieuse de mettre en place des services innovants pour la mobilité durable, la CAPSO à continuer à investir dans le service de location vélo longue durée MOUVELO. En 2024, 30 000€ ont été investis pour diversifier et monter en charge ce service. Ce dernier a enregistré 18 133 jours de location soit une augmentation de 21,7% par rapport à 2023. Ainsi en 2024, ce sont près de 100 vélos qui mis à disposition des habitants du territoire (vélos à assistance électrique, triporteur électrique, vélos pliants...)

Les services à l'usager

L'information, la communication et l'accompagnement à la mobilité sont également des enjeux forts pour la mobilité des habitants. De ce fait, la CAPSO a mis en place en 2019 un comptoir de la mobilité, véritable guichet unique d'information sur l'ensemble des services de mobilité de la CAPSO. Ce dernier a reçu 1 934 usagers en 2024, soit une hausse de 12%. L'information voyageur est complétée par un site internet dédié, la mise en place d'informations sonores dans chaque véhicule et d'un système d'alerte SMS qui a totalisé en 2024 plus de 8 000 SMS envoyés pour alerter sur des perturbations majeures sur le réseau.

Les principales actions de 2024

Le soutien aux communes est en enjeu pour la CAPSO notamment en matière de mobilité et de ce fait, les dispositifs suivants ont été maintenus en 2024 :

- La mise en place d'une convention de partenariat avec les communes pour le déploiement d'abribus sur la CAPSO avec une contribution de 50% du coût d'aménagement,
- La promotion et la valorisation de la mobilité cyclable sur le territoire avec la mise en œuvre du Savoir à Rouler à Vélo auprès de plusieurs écoles primaires du territoire qui a permis de sensibiliser 639 élèves.

En tant qu'employeur de plus de 250 salariés, la CAPSO a validé en 2023 son plan de déplacement d'administration. Les premières actions ont été déclinées en 2024 (exemple acquisition de cartes TER pour les agents). Une communauté CAPSO a été créée sur le site Pass Pass covoiturage. Suite à la validation de son schéma cyclable intercommunal, la CAPSO a engagé en 2024 les études techniques préalables à la réalisation des premiers travaux. Le cabinet d'études choisi a ainsi produit un diagnostic et travaillé à un AVP sur la première phase de travaux définie, entre le rond-point des bruyères et le centre hospitalier (CHRSO), pour un montant estimé à 2M€.

Afin de développer l'usage du vélo, un plan « vélo 2 » a été construit avec les partenaires de la CAPSO, pour continuer les efforts et les résultats obtenus suite à la finalisation du plan « vélo 1 ». Ce plan « vélo 2 » validé en décembre 2024 prévoit la mise en place de 12 actions sur 3 ans pour un montant estimé à 120 000€.



PERSPECTIVES 2025

- Pour 2025, la CAPSO accompagnée de sa maîtrise d'œuvre a pour objectif de réaliser les premiers travaux de son schéma cyclable :
 - o l'aménagement entre le rondpoint des bruyères et de Centre Hospitalier de la Région de Saint Omer,
 - o le réaménagement de la RD209 entre Saint-Omer et la mairie de Clairmarais, en lien avec les deux communes et le Département.
- La CAPSO mettra en œuvre les premières actions du plan vélo 2 à savoir la réalisation d'ateliers de remise en selle, l'extension du plan arceaux aux communes et la mise en place d'un dispositif d'économie circulaire pour la valorisation de vélos usagers.
- 2025 sera également l'année de renouvellement du contrat de délégation de service public. Une nouvelle offre de transport sera mise en place en fin d'année 2025/début d'année 2026.
- Dans le cadre de l'élaboration du PLUi-D de la CAPSO, l'année 2025 sera dédiée à l'élaboration du Programme d'Orientations et d'Actions.



UN TERRITOIRE EN ACTION POUR ACCÉLÉRER ET ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Les défis majeurs que pose la transition écologique, mettent en exergue le rôle central que la collectivité est amenée à jouer directement par les actions et les dispositifs qu'elle met en œuvre sur le terrain mais également comme catalyseur en rassemblant les forces vives locales.

Une stratégie de planification globale énergie – climat

L'année 2024 a été pour la collectivité une année de transition qui lui a permis de réaliser l'évaluation à mi-parcours de son PCAET tout en conduisant simultanément la mise à jour de son Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES).

Ces deux démarches ont permis de visualiser l'état d'avancement des différents programmes d'actions ainsi que les dynamiques présentes sur le territoire. Elles ont ainsi mis en exergue le besoin de renforcer les engagements de la CAPSO pour tenir la trajectoire qu'elle s'est fixée aussi bien en matière de réduction des émissions de GES qu'en matière de diminution des consommations énergétiques.

En parallèle le label Territoire Engagé Transition Ecologique (obtenu en 2022) qui concerne plus particulièrement le patrimoine et les compétences de la collectivité, a fait l'objet d'un audit annuel. Il en ressort que globalement la performance de la collectivité s'est améliorée avec les actions qui ont été réalisées. Il a été décidé de poursuivre l'accompagnement par un conseiller avec comme optique d'atteindre une labellisation 3 étoiles en 2026.



Évaluation à mi-parcours du PCAET

Une stratégie de réduction durable de la quantité de déchets produite

Les collectivités sont amenées à repenser leurs modèles actuels de gestion des déchets vers un modèle plus durable et circulaire, ce que cherche à traduire la politique de prévention et de valorisation des déchets de la CAPSO. Après 2 ans de travail et une phase importante de concertation auprès des habitants en 2023, la CAPSO a redéfini sa stratégie dans laquelle la réduction des déchets apparaît comme une priorité : moins jeter, moins gaspiller, plus réparer, réemployer ou réutiliser.

L'engagement à réduire durablement la quantité de déchets produite sera inscrite dans le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) 2025-2031 qui sera adopté en début d'année 2025.

Des actions renforcées en faveur d'une alimentation saine, durable et locale

2024 a été une année charnière pour le Programme Alimentaire Territorial (PAT) qui a été reconnu de niveau 2 par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation pour une durée de 5 ans avec un plan d'actions révisé pour être au plus proche des réalités de terrain (105 actions). Cette labellisation a permis à la collectivité de candidater à un appel à projet de la DRAAF pour laquelle elle a été retenue ce qui facilitera la mise en œuvre de son plan d'actions qui s'articule autour de :

- La poursuite de l'accompagnement des communes sur la restauration collective,
- Le premier Salon Alimen'Terre, organisé sur 2 jours. Celui-ci a permis aux scolaires et au grand public de découvrir les métiers et les savoir-faire locaux autour de l'alimentation,
- La mise en place d'un programme d'éducation et de sensibilisation alimentaire à destination des scolaires, du grand public, des élus et des agents de la collectivité (ateliers de cuisine, ciné-débat, visite du Gerموir, ...),
- La définition d'un plan de communication qui cible la population.

La CAPSO a également fait le choix d'intégrer le parcours « conception et mise en place du système de suivi-évaluation en interne » proposé par la DRAAF afin de mieux mesurer les impacts de son PAT à court et moyen terme.



20
ateliers sur les
pratiques
"zéro déchets"



29
établissements (écoles,
collèges, lycées),
ont bénéficié d'une
animation soit **59**
classes sensibilisées ce
qui représente
4859 élèves



Lancement des
**Instants de
l'environnement**
4 ateliers

1 sortie accompagnée,
1 formation



NIVEAU 2

Labellisation
PAT de niveau 2



Premier salon de l'alimen'terre :

418 élèves,
565 personnes,
21 exposants
Signature d'une
charte partenariale
PAT



9

communes en
gestion concédée ou
en gestion directe
accompagnées



7 000 MWH
de chaleur renouvelable
produite dans le
cadre du CCRT



CEP

8 audits bâtiments, 4
projets ENR, 11 projets
d'éclairages publics,
18 travaux de maîtrise
de l'énergie sur les
bâtiments

1 Schéma Directeur

Energie recouvrant
52 bâtiments et
34 audits programmés

Devenir Territoire à Energie Positive d'ici 2050

Afin d'orchestrer une véritable dynamique territoriale autour des ENR&R et fédérer les acteurs locaux autour d'une stratégie énergétique commune, la collectivité s'est engagée dans un processus de massification des ENR&R sur son territoire porté par plusieurs actions phares :

Le contrat de chaleur renouvelable conclu pour une durée de trois ans avec l'ADEME permet de mobiliser des fonds spécifiques (gestion déléguée). Ce dispositif permet à l'ensemble des acteurs publics et privés du territoire de bénéficier d'un accompagnement technique et financier. L'objectif est de produire 7 000MWH à l'issue du contrat.

La CAPSO a souhaité être la structure porteuse d'une étude de faisabilité pour la mise en place de 5 projets solaires en autoconsommation collective avec une clé d'entrée ciblant les zones d'activités sur Fauquembergues, Arques, Wizernes, Saint-Martin-lez-Tatinghem et Longuenesse. L'ensemble de ces zones a pu bénéficier d'une étude de faisabilité qui a nécessité un important travail de terrain. Dans une logique de mutualisation et de cohérence territoriale la collectivité souhaite que ces différentes opérations soient portées par une unique « personne morale organisatrice » qui prendrait une forme associative.

Forte de sa prise de compétence « réseaux de chaleur », la collectivité s'est attelée à faciliter la réalisation de l'extension du réseau d'Arques et du réseau de Fauquembergues. Une AMO a été lancée pour ce dernier pour l'accompagnement à la procédure de contractualisation, la solution préconisée étant celle d'un marché global de performance qui ne pourra être viable que si l'ensemble des consommateurs identifiés s'engagent dans le projet.



En parallèle la collectivité poursuit son accompagnement pour une meilleure maîtrise des dépenses énergétiques grâce à une offre de services axée sur le conseil et l'accompagnement de proximité via les conseillers en énergie partagés. Les 34 communes adhérentes peuvent ainsi mobiliser cette expertise spécifique pour les accompagner dans leurs projets. La CAPSO bénéficie elle-même de cet accompagnement dont l'action est renforcée par la présence d'un économiste de flux. Le logiciel de suivi des consommations « Vertuoz » permet d'avoir un suivi de 82 de ses bâtiments.

Un milieu riche mais fragile : la réserve de biosphère

Depuis juillet 2024, le périmètre de la réserve de biosphère a été élargi et intègre désormais les communes de la vallée de la Hem, de la vallée de l'Aa, des landes atlantiques et une partie de la Flandre et le marais audomarois. Ce marais est une zone humide d'exception mais qui reste fragile et fortement impactée par la présence d'Espèces Exotiques Envahissantes (EEE). C'est pourquoi la CAPSO a mis en place une brigade marais composée de deux services, coordonnée par un responsable :

- un service de police rurale, composé de 2 gardes champêtres, qui veille au respect des différentes réglementations sur le marais dans des domaines variés, tels l'urbanisme, la pêche, la chasse, la loi sur l'eau et les milieux aquatiques, le Règlement particulier de Police...
- un service de gestion des espèces envahissantes qui lutte contre la prolifération des espèces invasives végétales et animales. A l'action « historique » de lutte contre le rat musqué, la brigade de piégeurs constituée de 4 piégeurs doit faire face à d'autres espèces envahissantes telles que la Jussie ou myriophylle du Brésil pour lesquelles elle vient en appui auprès de nos partenaires (Parc naturel, EDEN62).



Lutte contre les espèces invasives

1 166

rats musqués détruits
(2 728 en 2023)



PERSPECTIVES 2025

- Réaliser le bilan final du PCAET 2020-2026 et cadrage du futur PCAET 2027/2033
- Poursuivre et consolider le programme d'animation et de sensibilisation à destination du grand public, des scolaires, des élus et des agents
- Continuer le travail sur la mutualisation de la restauration collective et d'accompagnement des communes
- Mettre en place un système de suivi-évaluation du PAT
- Programmer la deuxième édition du salon Alimen'Terre
- Mettre en place le programme autour de l'ordonnance verte
- Déployer les boucles d'autoconsommation collective sur le photovoltaïque
- Réaliser l'extension du réseau de chaleur d'Arques
- Réaliser un schéma directeur des énergies et conduire 34 audits sur les bâtiments CAPSO
- Anticiper l'arrivée de nouvelles espèces invasives (surveillance, barrages flottants,...)





07.

**LES SERVICES
DU QUOTIDIEN**





1000 km
de réseaux d'eau



15
réservoirs d'eau
et 9 champs captants



Production totale
annuelle d'eau
4 739 921 m³

Volumes
mis en distribution :
5 635 719 m³

Volumes facturés aux
abonnés :
4 375 444 m³



43 641
abonnés

LA MAÎTRISE DU CYCLE DE L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT, UN SERVICE DU QUOTIDIEN ET UNE PLANIFICATION DANS LA DUREE

EAU POTABLE

L'objectif du service eau potable est de veiller à la qualité de service en matière de production et de distribution d'eau potable et de proposer des investissements visant à améliorer la performance du réseau.

Le service est géré en délégation de service public (DSP) sur 21 communes réparties sur 3 contrats qui se termineront le 31/12/2026.

La Régie Eau assure la production et la distribution pour 19 communes réparties en 5 unités techniques.

Deux syndicats (le Siden-Sian et le SIDEALF) gèrent la compétence eau potable sur 14 communes. Une charte de partenariat a été signée avec chacune de ces 2 structures afin de renforcer la coopération et envisager à terme une uniformisation des pratiques et des tarifs de l'eau potable.

Opérations 2024

- Les champs captant Nord et Sud ont été sécurisés avec la mise en service des interconnexions entre Hallines, Blendecques et Arques. Les élus ont délibéré sur le choix du mode de gestion ; à savoir un contrat unique de DSP de production et de distribution d'eau potable pour une durée de 10 ans, à compter du 1^{er} janvier 2027 sur le périmètre des 21 communes membres de la CAPSO.

Dans le cadre de la mise en œuvre du CARE (Contrat d'Action pour la Ressource en Eau) du bassin versant nord audomarois, la mise à jour du Diagnostic territorial Multi Pressions a été présentée aux élus en septembre 2024.

La nouveauté pour l'année 2024 dans le programme de renouvellement de canalisation d'eau potable est la mise en œuvre d'une technique de réhabilitation par projection de résine alimentaire. Innovante, économique et en adéquation avec les enjeux de développement durable ; ce procédé complète les méthodes traditionnelles avec ouverture de tranchée.

Les canalisations principales remplacées ou réhabilitées dans le cadre de notre programme représentent une longueur de 3305 mètres. Les délégataires ont renouvelé 535 mètres de réseau. En 2024, le taux de renouvellement du réseau des 21 communes en DSP est de 0,57 %.

- Concernant la Régie, les équipements de télégestion ont été renouvelés sur l'ensemble des ouvrages de production et de distribution.

Le programme de travaux de canalisations d'eau potable sur ses différentes unités techniques a été poursuivi.

La procédure de demande d'autorisation de prélèvement d'eau aux forages de Tournehem a été mise en œuvre.

Une plateforme internet permettant aux abonnés du service de payer en ligne leurs factures d'eau potable a été mise en place.

- Un diagnostic des réservoirs d'eau potable de la CAPSO a été établi. Ce diagnostic présente une estimation niveau APS du coût de réhabilitation de chaque ouvrage et une hiérarchisation des travaux à réaliser.



Prix de l'eau

(pour une consommation de 120 m³/an)

Communes dont les ouvrages sont exploités en délégation de service public en secteur urbain

1,915 €/m³

en secteur rural

2,688 €/m³

secteur Aire

2,434 €/m³

Communes dont les ouvrages sont exploités en régie :

2,06 €/m³



PERSPECTIVES 2025

- Une consultation pour un contrat délégation du service public de production et de distribution d'eau potable est lancée. Ce contrat d'une durée de 10 ans, à compter du 1^{er} janvier 2027, sera attribué en 2025.

Dans la continuité de la mise en œuvre du CARE (Contrat d'Action pour la Ressource en Eau) du Bassin Versant Nord Audomarois, lancement d'un dialogue territorial avec l'ensemble des parties prenantes afin de concevoir un plan d'actions commun, partagé et adapté au territoire.

Dans l'objectif de répondre à la directive "Eau Potable" de 2020, la CAPSO élaborera son Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau. (PGSSE).

Le programme de travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable sur le territoire de la CAPSO délibéré en décembre 2024 concernera 4134 mètres de réseau sur les 21 communes en DSP.

Nos délégataires prévoient le renouvellement de 2330 mètres de canalisations.

En 2025, le taux de renouvellement projeté pour les 21 communes en DSP est de 0,99 %.

- La Régie poursuivra son programme de travaux de renouvellement de canalisations d'eau potable sur son territoire. Des travaux de sécurisation de l'alimentation du CHRSO seront également réalisés. Une étude pour la réhabilitation des réservoirs d'eau potable sera lancée. La Régie prévoit également le développement de la radio relève et de la télérelève des compteurs d'eau potable.

- Concernant les réservoirs d'eau potable, des études de maîtrise d'œuvre seront lancées pour un certain nombre d'ouvrages des territoires délégués et de la Régie selon la hiérarchisation du diagnostic établi en 2024.



Renouvellement des équipements de la filière

boue de la station d'épuration de Wizernes



+ de **33 000** abonnés



Près de **480 km** de réseau



+ de **5 millions** de m³ d'eau traités par 9 stations d'épuration

ASSAINISSEMENT

L'assainissement collectif

L'objectif du service est d'assurer aux habitants du territoire une collecte et un traitement efficaces des eaux usées, permettant de concilier les aspects économiques, techniques, mais aussi réglementaires.

Principales actions 2024 :

- renouvellement des équipements de la filière boue de la station d'épuration de Wizernes : table d'égouttage, filtre presse, Silo de stockage de chaux, Process ainsi que l'automate ;
- finalisation des 6 campagnes pour la Recherche des Substances Dangereuses dans les Eaux usées sur les STEP de Saint-Omer, Arques et Aire-sur-la-Lys ;
- choix d'un délégataire unique (Véolia) pour le futur contrat de DSP avec une mise en œuvre différée : le 01/01/2025 (contrat urbain) et le 01/01/2027 (contrat rural) ;
- changement du système de pompage sur la commune de Bayenghem les Eperlecques et Eperlecques (amélioration et augmentation du volume pompé – postes de refoulement des rues Meullemotte et Eglise) ;
- lancement de l'étude de déraccordement des toitures des brasseries de Saint Omer (déconnexion des eaux pluviales) ;
- finalisation de l'amélioration de l'autosurveillance des 15 déversoirs d'orage sur les unités techniques de Saint-Omer et Arques ;
- poursuite de la réhabilitation des réseaux existants et de l'extension des réseaux notamment sur les communes de Arques, Blendecques, Hallines, Longuenesse, Racquinghem, Saint-Martin-lez-Tatinghem, Saint-Omer, Serques, Salperwick et Wardrecques ;
- poursuite des actions réglementaires induites par le schéma directeur d'assainissement visant notamment à réduire la présence d'eaux claires parasites dans les réseaux d'assainissement ;
- étanchéification de 9 postes de refoulement à Ecques ;
- remplacement de 10 systèmes de pompage « Aéro » par le procédé Pozeidon sur la commune d'Ecques ;
- remplacement du pont brosse - aération à la step d'Ecques ;
- renouvellement des 4 moto réducteurs à la step d'Arques ;
- renouvellement partiel du dégrilleur et remplacement de la lame siphonoïde à la step de Helfaut ;
- travaux de renforcement de la berge à la périphérie de la step de Wizernes.



➔ PERSPECTIVES 2025

- Démarrage du nouveau contrat de délégation de service public (DSP) de Saint-Omer, Arques, Wizernes, Helfaut et Clairmarais le 1^{er} janvier 2025 avec la société Véolia.
- Poursuite des actions réglementaires induites par le schéma directeur d'assainissement visant notamment à réduire la présence d'eaux claires parasites dans les réseaux d'assainissement ;
- Lancement du projet pour le transfert des eaux usées de la commune de Clairmarais vers la station d'épuration de Arques. L'unité de traitement de Clairmarais va être supprimée et être remplacée par un poste de refoulement ;
- Lancement de l'étude diagnostic des réseaux sur les communes de Aire sur la Lys et de Ecques – Quiestède
- Lancement du diagnostic amont pour la Recherche des Substances Dangereuses dans les Eaux ;
- Future step de Saint-Omer : validation de la phase AVP, révision du Plui, lancement DUP, recherche des zones de compensation

L'assainissement non collectif

Les objectifs du service sont d'effectuer les missions obligatoires liées à l'assainissement non collectif : diagnostics dans le cadre des ventes immobilières, diagnostics des installations existantes, examen de la conception pour les installations neuves et réhabilitées, suivi de la mise en place des travaux d'assainissement.

Le SPANC est un service chargé de conseiller et accompagner les usagers et les entreprises dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif. En 2024, le service assainissement non collectif a réalisé 410 contrôles des installations existantes, dont 193 liées à la vente. Sur l'ensemble de ces contrôles, environ 30% ont été jugés satisfaisants.

63 dossiers de demandes d'installation ont été instruits, dont 39 liés à des demandes de permis de construire.

71 chantiers ont été suivis et réceptionnés par le SPANC.

Principales actions 2024 :

- poursuite et mise en place des pénalités dans le cadre des ventes immobilières : 397 usagers pénalisés (Pour chaque usager : contrôle administratif, mise en place de la procédure, renseignement et visite sur place si besoin avant envoi de la pénalité financière)
- campagne de contrôle de l'existant sur les communes de Zouafques et de Mentque-Nortbécourt.
- contrôles des installations existantes et suivis des travaux d'assainissement non collectif.



410
contrôles
(223 en 2023)



30%
jugés
satisfaisants

➔ PERSPECTIVES 2025

- Poursuivre la mise en place des pénalités votées le 17/12/2020 dans le cadre de l'absence de réalisation des travaux obligatoires suite aux ventes immobilières.
- Poursuivre les campagnes de contrôles des installations existantes notamment sur la commune de Mentque-Nortbécourt.
- Réception des travaux et clôture des dossiers antérieurs non réceptionnés.





Digue BM1 confortée
sur **100 mètres**
à Blendecques

Intervention
sur la digue BM3 :
30 mètres linéaires
à Arques

Travaux de confortement sur la
digue HM4
(Arques, Longuenesse
et Saint-Omer)

**Travaux de reconstruction
de berges** sur la
commune
d'Aire-sur-la-Lys

GEMAPI



La CAPSO assure la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI), en régie, en transfert et/ou en délégation de maîtrise d'ouvrage avec les Syndicats (SMAGEAa, SYMSAGEL, SYMVAHEM et Institution Intercommunale des Wateringues) :

Actions 2024 :

L'activité du service en 2024 s'est principalement concentrée sur l'organisation et le suivi des interventions dans le cadre des travaux d'urgence faisant suite aux crues exceptionnelles de l'hiver 2023/2024.

Interventions sur les digues et les cours d'eau canalisés

- Ces interventions ont débuté dès janvier par la consolidation de la digue BM1 située sur la rive de l'Aa à l'arrière des habitations de la rue Jean Moulin dans la commune de Blendecques. Un linéaire de 100 mètres a été conforté par l'apport d'encrochement à la base de la digue et la mise en place de craie marneuse sur le corps et la crête.
- Interventions sur la digue BM3 sur la commune d'Arques, par la reconstruction de 30 ml de défense de berge au droit d'un méandre

Digue HM4

Les travaux de confortement de l'anse d'érosion de la digue étant effectués immédiatement après le désordre du 13 novembre 2023, les travaux de défrichage de la digue imposés par les services de l'état n'ont pu se réaliser qu'en fin de printemps pour cause de praticabilité du terrain. L'arasement de la végétation est rendu obligatoire car les gros sujets fragilisent la tenue de la digue perchée sur les territoires d'Arques, Longuenesse et de Saint-Omer.

Secteur de la Lys

Des travaux de reconstruction de berges se sont avérés nécessaires sur les cours d'eau de la Laquette et de la petite Lys sur la commune d'Aire-sur-La-Lys.

Dragage

Parmi les travaux d'urgence, des opérations de dragage ont été menées sur la Lys intra-muros en enlevant 3 700 m³ ainsi que sur les affluents de la lys : l'Oduel, le Bruveau et la Liauwette permettant d'extraire environ 5 300 m³ de sédiments aux divers points d'atterrissement et d'envasements. Un curage du cours d'eau de la Becque sur un linéaire de 2 km entre Quiestède et Wittes a enlevé 2 350 m³ de sédiments. Le curage d'une portion de la Melde à l'arrière des cartonneries de Gongardenne sur les communes de Wardrecques et de Roquetoire a quant à lui retiré 1035 m³.

Le plus gros chantier de dragage s'est terminé fin janvier 2025, il s'est déroulé durant 3 mois sur un linéaire de 3 km du bief de l'Aa entre l'écluse Saint Bertin et la confluence du canal de Neuf fossés localisé sur la commune de Saint-Omer. Environ 43 500 m³ de sédiments ont été extraits dans le rectangle de navigation dont 30 000 m³ revalorisés en filière agricole.

Parallèlement à ces travaux d'urgences, la retenue collinaire de Dennebrœucq a débuté au cours du mois d'octobre 2024, elle continuera en 2025 lorsque les conditions de praticabilité des terrains le permettront.

Aussi, les études hydrauliques des systèmes d'endiguements existants se sont poursuivies en corrélation avec les services de l'état.



Sédiments extraits
par dragage :

3 700 m³

sur la Lys intra-muros

5 300 m³

sur les affluents de
la Lys

43 500 m³

sur le Bief de l'Aa

**PERSPECTIVES 2025**

- Réalisation du déversoir de la Basse Meldyck vers le canal de Neuffossé
- Réalisation du confortement des tronçons 2 et 3 de la Digue BM1
- Lancement des études de danger sur le système d'endiguement de la CAPSO
- Poursuite des travaux de la retenue collinaire de Dennebrœucq





23 566 T

d'ordures ménagères
(23 624 T en 2023)



4 032 T

de collecte
sélective valorisée,
dont 840 T d'emballages
ménagers,
1 238 T de papiers-cartons,
1 078 T de refus de tri,
742 T de plastique ECT
et 133 T de matière
en stock
(4 032 T en 2023)



5 622 T

de déchets verts
(7 018 T en 2023)



5 280 T

de verre en
apport volontaire
(5 224 T en 2023)

LA GESTION DES DECHETS ENTRE REACTIVITE, PROXIMITE ET OPTIMISATION

La CAPSO exerce la compétence en collecte des déchets ménagers. Le traitement est transféré au Syndicat Mixte Lys Audomarois pour la gestion des déchèteries, de la compostière et du centre de tri. Les ordures ménagères sont incinérées au Centre de valorisation énergétique Flamoval géré par le Syndicat Mixte Flandres Morinie.

La collecte des déchets est répartie sur 3 sites d'exploitation Aire-Sur-La-Lys, Arques et Théroouanne et est gérée en régie. La collecte des déchets du pôle de Fauquembergues est gérée par le prestataire Astradec. La collecte des déchets verts en porte à porte et apport volontaire (sur quelques communes selon leurs choix) est faite par le groupe Paprec (la Coved).

La régie

81 agents
1 atelier mécanique (1 responsable et 3 mécaniciens)
22 bennes à Ordures Ménagères et 3 camions voies étroites
2 camions grue ampliroll et 1 camion à chargement vertical pour la collecte des points d'apport volontaire

Les services

Le service assure la collecte en porte à porte des ordures ménagères, des emballages ménagers et des encombrants. La collecte du verre et du papier-carton est réalisée en apport volontaire. Les déchets verts sont ramassés par un prestataire privé pour les communes ayant le service.

La régie intervient pour la livraison des conteneurs et la maintenance des bacs d'un volume de 120L à 770L, la livraison de composteurs. Un numéro vert est dédié aux demandes et réclamations liées au service.

En 2024, les agents ont livré **946** bacs à ordures ménagères et **1012** bacs de tri, **406** bacs de déchets verts, **1115** composteurs et **1142** rouleaux de sacs jaunes.

Faits marquants de l'année

- accompagnement de la société contenur pour le puçage des conteneurs et la mise à jour de la base de données des usagers du service sur la période d'octobre 2024 à fin avril 2025
- montage d'un système d'identification à la levée sur les bennes à ordures ménagères en novembre/décembre 2024
- commande d'un véhicule de collecte 26T pour la collecte du verre en apport volontaire (ampliroll+Grue)
- consultation pour la location d'un véhicule de collecte spécifique aux biodéchets à partir du 1er janvier 2025
- réaménagement du planning pour la mise en place de la collecte des biodéchets
- création de 7 postes : 2 ambassadeurs de tri et 4 guides compostage, 1 agent pour le nettoyage des points d'apport volontaire et de la flotte de véhicule léger
- recrutement d'un chargé de mission pour la collecte des biodéchets et le compostage
- poursuite de la densification des colonnes à papiers cartons et à verre
- rencontres des maires des communes urbaines pour identification des emplacements d'abri-bacs et des composteurs collectifs.



PERSPECTIVES 2025

- Collecte de biodéchets des abri-bacs à partir du second semestre 2025
- Rencontre des communes pour identifier les emplacements des composteurs collectifs et abri-bacs sur l'ensemble des communes
- Création d'une nouvelle base de données pour la mise en place de la tarification incitative, création d'une application spécifique à la facturation et à la thématique « prévention et déchets »
- Démarrage de la facturation blanche au 1^{er} juillet 2025
- Poursuite de la densification des colonnes à papiers cartons et à verre



2 605 T

de papier-carton en apport volontaire dans les bornes associatives et de la CAPSO (2 394 T en 2023)



666 T

de cartons issus des déchèteries qui passent au centre de tri (500 T en 2023)



142 T

d'encombrants (109 T en 2023)

Liste des 53 communes (situation au 31 décembre 2024)

AIRE-SUR-LA-LYS

9568 habitants
33,4 km²
Jean-Claude DISSAUX

ARQUES

9526 habitants
22,5 km²
Benoît ROUSSEL

AUDINCTHUN

680 habitants
15,3 km²
Samuel DUBELLOU

AVROULT

541 habitants
4,8 km²
Isabelle LEMAIRE

BAYENGHEM-LEZ-EPERLECQUES

1019 habitants
4,6 km²
Jean-Michel BOUHIN

BEAUMETZ-LÈS-AIRE

228 habitants
4,43 km²
Auxence WIGNERON

BELLINGHEM

1075 habitants
7,8 km²
Françoise VASSEUR

BLENECQUES

4891 habitants
9,6 km²
Rachid BEN AMOR

BOMY

628 habitants
14,6 km²
Alain DEBLOCK

CAMPAGNE-LEZ-WARDRECQUES

1300 habitants
4,7 km²
Benoît AGEORGES

CLAIRMARAI

579 habitants
18,1 km²
Damien MOREL

COYECQUES

598 habitants
13,9 km²
Pascal DELFORGE

DELETTES

1146 habitants
14,8 km²
Alain MASSEZ

DENNEBROEUQ

394 habitants
3,7 km²
Christian CRUNELLE

ECQUES

2176 habitants
12,59 km²
Brigitte MERCHIER

ENQUIN-LEZ-

GUINEGATTE

1600 habitants
20,3 km²
Hervé DUPONT

EPERLECQUES

3740 habitants
25,56 km²
Laurent DENIS

ERNY-SAINT-JULIEN

337 habitants
5,4 km²
Jean-Claude DUPONT

FAUQUEMBERGUES

942 habitants
7,1 km²
Alain MEQUIGNON

FEBVIN-PALFART

612 habitants
14,5 km²
Jean-Luc EVRARD

FLÉCHIN

473 habitants
11 km²
Jacqueline DUMETZ

HALLINES

1202 habitants
5,7 km²
Christine SEILLIER

HELFAUT

1728 habitants
9 km²
Francis MARQUANT

HEURINGHEM

1389 habitants
5,79 km²
Stéphane DEGRÉMONT

HOULLE

1131 habitants
6,5 km²
Hervé BERTELOOT

LAIRES

368 habitants
8,7 km²
Eric LAGACHE

LONGUENESSE

10559 habitants
8,5 km²
Christian COUPEZ

MAMETZ

1985 habitants
9,53 km²
Laurence FENES

MENTQUE-NORTBECOURT
653 habitants
11 km²
Christian TERNINCK

MERCK-SAINT-LIÉVIN
664 habitants
12 km²
Philippe HOCHART

MORINGHEM
555 habitants
10 km²
Christophe CORNETTE

MOULLE
1166 habitants
5,5 km²
Véronique BRIOIS

NORDAUSQUES
1293 habitants
6 km²
Gilles DEBOVE

NORT-LEULINGHEM
268 habitants
3,5 km²
Jean-Marie BRAME

QUIESTÈDE
654 habitants
2,9 km²
Alain TELLIER

RACQUINGHEM
2197 habitants
5,4 km²
Jean-Luc DEMAIRE

RECLINGHEM
234 habitants
6,1 km²
Joël ROLIN

RENTY
589 habitants
15,7 km²
Jean-Marc FINDINIER

ROUETOIRE
1967 habitants
10,71 km²
Véronique BOIDIN

SAINT-AUGUSTIN
861 habitants
12 km²
René ALLOUCHERY

SAINT-MARTIN-D'HARDINGHEM
267 habitants
6,68 km²
Bertrand PRUVOST

SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM
5863 habitants
10,54 km²
Patrick TILLIER

SAINT-OMER
14358 habitants
16,4 km²
François DECOSTER

SALPERWICK
518 habitants
3,9 km²
Michel MARTINOT

SERQUES
1178 habitants
10,5 km²
Etienne CAZIN

THÉROUANNE
1128 habitants
8,37 km²
Alain CHEVALIER

THIEMBRONNE
824 habitants
23 km²
Didier DEWAMIN

TILQUES
1063 habitants
7,3 km²
Patrick BEDAGUE

TOURNEHEM-SUR-LA-HEM
1353 habitants
18,3 km²
Jean-Paul VASSEUR

WARDRECQUES
1338 habitants
3,8 km²
Louis CAINNE

WITTES
985 habitants
3,92 km²
Pascal DANVIN

WIZERNES
3339 habitants
6,16 km²
Pierre EVRARD

ZOUAFQUES
590 habitants
3,9 km²
Franck DUPONT

Sources : INSEE, Population municipale 2022



RAPPORT D'ACTIVITÉS
Communauté d'Agglomération
du Pays de Saint-Omer



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER

2 rue Albert Camus
62219 LONGUENESSE

03 74 18 20 00 | contact@ca-pso.fr
www.ca-pso.fr

Retrouvez-nous sur nos réseaux sociaux :

